

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et rédacteur-en-chef



Sr Louise de Saint-Augustin

Première supérieure de l'Hôpital-Général de Québec. Elle était la septième des douze enfants issus du mariage de M. Pierre Soumande et de Mme Simone Côté. Louise Soumande naquit à Québec le 16 mai 1664. Elle entra à l'Hôtel-Dieu, en qualité de novice, le 21 novembre 1678. Devint professe le 20 mai 1680. En 1692, elle fut une des premières Hospitalières sur qui Mgr de Saint-Vallier jeta les yeux pour fonder l'Hôpital-Général. Sœur Louise de Saint-Augustin fut supérieure de la nouvelle maison durant onze ans. Cette sainte religieuse, cette femme forte, mourut le 25 novembre 1709.

### L'Éducation au XVII<sup>e</sup> siècle

L'éducation du XVII<sup>e</sup> siècle avait sur la nôtre un avantage incontestable : elle était moins étendue et moins variée, mais elle était plus forte et plus solide. Elle cherchait plus que la nôtre le but essentiel de toute éducation, qui est de former l'esprit, le jugement, la raison ; elle s'appliquait à donner les moyens d'apprendre plutôt qu'à multiplier les connaissances ; à fortifier les facultés plutôt qu'à surcharger l'esprit.

L'éducation modèle, sous ce rapport, est celle dont Mme de Maintenon avait conçu la pensée pour les demoiselles de Saint-Cyr, et dont la haute inspiration se retrouve dans les lettres et les écrits de cette femme supérieure.

MGR DUPANLOUP.

### De l'Éducation

L'Éducation est l'art d'exercer, de développer et de fortifier les facultés du corps, de l'esprit et du cœur.

Les facultés sont en germe dans l'enfant ; il faut travailler à les mettre au jour, il faut l'habituer à s'en servir, à en faire *un bon usage*. C'est pour ainsi parler, une plante en embryon ; c'est par des soins constants, par une culture bien entendue qu'on parvient à la faire germer, sortir de terre, croître et rapporter. C'est encore, si l'on veut, un bloc de pierre ou de marbre brut ; il faut toute l'habileté de l'artiste, pour que son ciseau en tire une statue magnifique. Et voilà précisément l'étymologie du mot *éducation*, puisqu'il vient du verbe latin : « *educere*, » *tirer de, faire sortir de*.

Il ne suffit cependant pas de cultiver, d'*exercer* les facultés de l'enfant ; il faut encore tâcher de les *développer* avec l'âge, lui apprendre à en faire tout l'usage qui répond aux vues de la divine Providence.

Mais une plante qui croît trop rapidement, est grêle, faible et languissante ; elle n'a de force et de vigueur que si, tout en se développant en hauteur, elle augmente aussi en diamètre. Ainsi en est-il de l'enfant : son éducation ne sera solide que si l'on a soin de *fortifier*, en même temps que de développer, ses facultés diverses.

C'est de cette manière que l'éducation se complète et que l'on parvient à élever un enfant. Dans la langue française, en effet, *donner l'éducation* et *élever* sont des termes synonymes, et l'on dit de quelqu'un qui a reçu *une bonne éducation*, qu'il est *bien élevé*. La véritable éducation doit donc réellement élever, agrandir tout dans l'homme : l'esprit, les idées, le cœur, les sentiments.

MGR JEAN LANGEVIN.

(Ancien Principal de l'École normale Laval — Premier évêque de Rimouski.)

---

## PEDAGOGIE

---

### Les écoles séparées et l'enseignement du patriotisme

---

Le débat qui a eu lieu à Ottawa au sujet de l'érection des nouvelles provinces de l'Ouest nous a fourni l'occasion de constater, une fois de plus, combien nos concitoyens protestants sont injustes à l'égard des Canadiens français.

Plusieurs journaux anglais, quelques députés protestants et certains personnages saxons de Montréal ont prétendu que les écoles séparées constituaient un obstacle au développement du sentiment national parmi les catholiques.

Nous protestons de toutes nos forces contre cette assertion mensongère.

Dieu merci ! dans les écoles catholiques de la province de Québec, on y enseigne que le Canada est notre patrie, à nous surtout les fils des fiers pionniers qui ont exploré ce pays bien avant que le premier sujet britannique n'eût mis le pied sur les rives du Saint-Laurent.

Dans ces écoles, si méprisées par les fanatiques d'Ontario et de l'Ouest, les petits Canadiens français apprennent de bonne heure que *le Canada est leur unique patrie* et qu'ils se doivent à elle et à nulle autre.

Dans les écoles de Québec, on habitue aussi les enfants à aimer leur province natale plus que les autres provinces, et la chose est très naturelle. Cette province a été de tout temps, depuis l'établissement du Canada, le boulevard de notre nationalité. Découverte, fondée, défrichée par nos pères, très souvent défendue par eux au prix de leur sang, n'est-il pas juste que nous ayons voué un véritable culte à cet immense et magnifique territoire dont chaque arpent de terre rappelle le courage et la valeur des aïeux ?

Où, nous l'aimons notre province de Québec, qui, au début de ce vingtième siècle, est *la seule*, dans la Confédération, à respecter intégralement la constitution de 1867. En apprenant à chérir leur province, les petits Canadiens français y apprennent aussi ce que c'est que le *vrai patriotisme* dans un pays comme le nôtre : *liberté égale pour tous les sujets du Roi*.

Voilà la base d'un juste sentiment national. En dehors de ce principe, il ne saurait exister un amour sincère du Canada. Chaque fois que le drapeau de la Confédération flotte sur les édifices publics des provinces anglaises, c'est une protestation contre l'intolérance de ceux qui se disent plus Canadiens que nous. Sur ce drapeau on a, avec raison, ap-

posé le sceau de chacune des provinces canadiennes. Quelle est la signification de la réunion des armes des différentes sections du pays sur le drapeau canadien?—*Droits égaux pour tous les Canadiens dans toutes les provinces du Dominion.* Si ce n'est pas là l'exacte signification du drapeau de la Confédération, ce drapeau ne veut dire rien du tout.

Eh bien ! *seule*, de toutes les provinces fédérées, Québec est absolument fidèle à ce drapeau en mettant en pratique les enseignements qu'il porte dans ses plis. Oui, *seuls*, disons-le bien haut, nous les Canadiens français, les maîtres absolus de Québec, faisons régner généreusement en cette province *la justice* et le *droit* dans le domaine scolaire.

Tandis que dans *toutes* les autres parties du Dominion, plus ou moins, il est vrai, on marchandé, ou refuse aux catholiques la liberté d'établir des écoles vraiment séparées, tel que le veut l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, ici, à Québec, ce Québec tant calomnié par les fanatiques, on traite la minorité protestante avec une générosité parfois exagérée.

Traiter les faibles avec égard, leur rendre justice en tout temps et toujours, respecter la constitution du pays, n'est-ce pas là des marques d'un véritable patriotisme ?

Que l'or cesse donc de nous ahurir avec ce mensonge : que les écoles séparées sont un obstacle à la culture d'un sentiment réellement national en notre pays.

C.-J. MAGNAN.

---

### Comment l'école peut-elle cultiver le respect de la vérité

---

L'effort soutenu pour ne jamais tromper ni en parole ni par écrit, l'effort pour ne pas *mentir*, mais au contraire pour dire et réaliser la vérité dans nos actes, d'après les règles du devoir et de la prudence : nous l'appelons la Vérité.

Que cette vertu doive être un ornement à l'honneur de chaque homme, cela ne fait doute pour personne. La raison prescrit une harmonie complète entre notre dedans et notre dehors ; et c'est une magnifique chose d'être toujours le même homme, de n'avoir dans le cœur comme sur les lèvres qu'un seul et unique langage. Quel autre but, au fond, peut avoir notre faculté de parler, si ce n'est de nous communiquer franchement nos pensées ? Quel abus de la langue est-ce donc que de mentir, quelle absurdité aussi d'être pris sur le fait de confondre à la fois le vrai et le faux ! En outre, la dignité et le bonheur de l'homme lui font de la vérité une nécessité. Sans la foi en nos paroles, sans la confiance dans notre sincérité, que devient la paix de notre âme ? Regardez seulement l'enfant encore innocent. Un de ses reproches les

plus sanglants contre un camarade indigne de confiance, n'est-ce pas : « Tu es un menteur ? » preuve convaincante que le mensonge lui est naturellement odieux. Cet attachement fondamental de l'enfant pour la vérité, l'instituteur doit le cultiver avec un soin jaloux et l'entretenir par tous les moyens en son pouvoir. Quels sont ces moyens ?

D'abord ceux que la religion met à notre disposition. L'enseignement du catéchisme doit être donné avec soin, amour et charité. Ajoutons : avec esprit de foi et intelligence.

Puis, de même que les grands capitaines provoquent chez leurs soldats la bravoure et la force de résistance uniquement en prêchant d'exemple, de même l'instituteur obtient les plus grands résultats, non par ce qu'il dit, mais par ce qu'il fait. Donc, avant tout, soyons vrais, évitons jusqu'au semblant de mensonge. Jamais, non pas même sous forme de plaisanterie, ne violons la vérité. Sommes-nous forcés, dans une occasion, de ne pas dire la vérité pure, eh bien ! n'y prenons aucune part. Vaut mieux se taire, quand on veut absolument rester fidèle au vrai, que d'induire les enfants en erreur. « Parle comme tu penses, » dit la sagesse chrétienne. En ceci, comme en toutes choses, notre divin Sauveur nous offre le plus admirable modèle. Jamais il ne parlait autrement qu'il ne pensait ; et pourtant il ne déroulait pas la vérité entière à ses auditeurs.

De plus, le maître devra être sur ses gardes pour ne pas enseigner le faux à ses élèves, par suite du caractère équivoque, amphibologique de son langage. L'écolier doit tenir chaque mot du maître comme l'expression du vrai. Il est donc de la plus haute importance que ce dernier mette toujours d'accord sa conduite avec ses paroles. Ne serait-il pas absurde, en effet, de prêcher l'humilité et de pratiquer l'orgueil, de recommander la bienfaisance et de pratiquer l'avarice ? L'homme est ainsi fait qu'il a plus de confiance dans ses yeux que dans ses oreilles ; les enfants sont d'autant plus véridiques que le maître se montre tel ; d'autant plus menteurs que celui-ci tolère en sa présence des mensonges. Autre obligation : il faut que l'instituteur soit fidèle à remplir ses promesses comme ses menaces. Beaucoup d'enfants mentent volontiers — soit ; mais ces mêmes enfants conservent un sentiment très fin de la vérité, et discernent au premier coup d'œil si la parole du maître est sérieuse. Promet-il une récompense ? menace-t-il d'un châtimeut, sans réaliser ni l'un ni l'autre ? Non seulement il compromet son autorité, mais il augmente le penchant au mensonge déjà si fort chez l'enfance. Le vrai maître est pour ses élèves un idéal ; ce qu'ils voient en lui, ils l'appellent Bien ; ce qu'il leur dit, ils le tiennent pour vrai. S'ils viennent cependant à remarquer qu'il ne remplit pas sa parole, quoi d'étonnant à ce que ces malheureux enfants finissent par ne plus croire le mensonge défendu ? Une menace inexécutée ressemble assez d'ailleurs à un coup de tonnerre sans éclair, comme une promesse non remplie finit par nous faire passer pour une espèce de fou.

## BIBLIOGRAPHIE

« LES ECCLESIASTIQUES ET LES ROYALISTES FRANÇAIS  
REFUGIES AU CANADA »(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Sous ce titre, le distingué bibliothécaire de la Législature de Québec, le Dr N.-E. Dionne, vient de publier un livre qui manquait à la collection déjà remarquable de nos ouvrages canadiens.

Ce livre était à faire et, depuis longtemps, on avait exprimé le désir qu'il fût écrit. M. Dionne s'est mis à l'œuvre et, pendant à peu près quinze ans, il a accumulé recherches sur recherches pour édifier l'ouvrage dont il vient d'enrichir notre littérature nationale.

Il est un de nos écrivains qui pouvaient le mieux conduire à terme un pareil travail. Chercheur infatigable et consciencieux, vivant au milieu des livres, il a soin d'alimenter son temps et de mettre à profit sa profonde connaissance de l'histoire du pays.

Disons en passant que les gouvernements qui savent discerner les spécialités de talent et les placent là où ils peuvent rendre de précieux services font acte de sage administration.—Il a heureusement été fait ainsi pour le Dr Dionne qui, au talent d'écrivain, joint un amour profond pour son pays et qui chaque jour justifie de plus en plus, par ses travaux, le choix que l'on a fait de lui comme conservateur de la bibliothèque de notre Législature.

L'ouvrage dont il est ici question se divise en trois parties. La première traite de la proscription des prêtres de France pendant la révolution de 1789, de leur séjour en Angleterre et de l'émigration de 45 d'entre eux au Canada.

La deuxième partie renferme la biographie de chacun des prêtres qui vinrent habiter au milieu de nous, et la troisième et dernière partie se compose d'importantes pièces justificatives.

L'auteur entre en matière par une intéressante étude de la proscription du clergé au temps de la mort de Louis XVI.

Ce fut dans l'histoire de France une page bien triste que celle de la persécution organisée contre les évêques et les prêtres qui refusèrent de prêter serment à la constitution appelée *la constitution civile du clergé*. Celle-ci n'était qu'un attentat contre le pouvoir du Saint Siège et l'autorité épiscopale. Cinquante mille ecclésiastiques refusèrent de prêter le serment schismatique, et sur 135 évêques, quatre seulement eurent le triste courage de se séparer de leurs collègues et de se soumettre à la loi inique des séides de la révolution.

L'Assemblée nationale lança, le 26 août 1792, un décret ordonnant aux prêtres insermentés de quitter la France sous quinze jours. Dès lors commença l'ère de la persécution et des massacres, et les membres du clergé, pour échapper à la hache du bourreau s'enfuirent en pays étrangers. L'Italie, la Suisse, l'Allemagne en reçurent plusieurs, mais, dit l'auteur, « de tous les peuples dont on vante l'hospitalité, l'Angleterre occupe le premier rang ; c'est le seul qui fit des démarches pour attirer chez soi ces malheureux abandonnés à leur triste sort. »

On évalue à 8000, le nombre des ecclésiastiques français réfugiés dans les îles britanniques vers la fin de 1794 et 1795.

A cette époque de terreur et de bouleversements sociaux en France, Dieu, dont les desseins sont ignorés des hommes, semble avoir voulu tout particulièrement que la protestante Angleterre se montrât sympathique et généreuse envers les prêtres émigrés. Dès 1791, des voix s'élevèrent dans le parlement anglais pour demander qu'on se relachât des rigueurs décrétées contre les catholiques au temps d'Elizabeth ; le bill de tolérance fut adopté et des hommes marquants, comme le duc de Portland, le marquis de Buckingham et Edmond Burke épousèrent la cause des expulsés.

Le Dr Dionne rappelle cette séance de la chambre des Communes où Fox ayant accusé son ami Burke de juger la révolution française sans attendre d'en connaître les résultats, Burke indigné s'écria : « tout fier que je suis de mon pays, je me sens le cœur français pour les victimes ; je n'ai pas le cœur français pour les bourreaux. »

On ne peut qu'être touché lorsqu'on voit l'empressement du peuple anglais à secourir les prêtres et les laïcs français qui s'étaient réfugiés chez lui. L'écrivain mentionne Madame Dorothée Lilburne, qui offrit sa résidence à l'évêque de Pol de Léon, Mgr Lamarche, pour y établir comme le centre de ses directions. Par ses largesses et ses éminentes qualités de cœur, cette femme charitable reçut le titre de « Mère des prêtres exilés », et, à sa mort arrivée à Roscoff en 1820, le gouvernement français fit élever un monument destiné à perpétuer le souvenir de ses bienfaits. Quant au cabinet anglais, il se montra sympathique et mit des résidences à la disposition des prêtres français—une de ces maisons fut convertie en école à l'usage des petits français rendus orphelins par les guerres et les échafauds de la révolution. Elle pouvait contenir 60 enfants ; les professeurs devaient être français et catholiques, et le gouvernement accorda pour son maintien une subvention annuelle de six cents livres sterling.

On avait nommé en outre un comité de secours pour servir en aide aux réfugiés. Des hommes importants en faisaient partie. Les souscriptions furent abondantes, l'université d'Oxford souscrivit pour sa part 12,000 francs. On rapporte que sur les marchés de Londres on vit des marchandes de légumes refuser de recevoir pour la vente de leurs produits, l'argent des malheureux proscrits. Dans les rues, des fem-

mes du peuple offraient aux prêtres de la monnaie, et les enfants d'école donnaient à la souscription l'argent destiné à leur menus plaisirs.

Le souverain Georges III fit même ouvrir le château royal de Manchester qui, à un certain moment, servit d'asile à plus de 700 prêtres, et Chateaubriand, exilé en Angleterre, nous apprend que l'université d'Oxford fit imprimer à ses frais et distribuer gratuitement aux pauvres curés au Nouveau Testament selon la version romaine, avec ces mots, « à l'usage du clergé catholique exilé pour la religion. »

Un tiers des exilés français ecclésiastiques et laïcs purent subvenir à leurs besoins sans recourir à la caisse de secours. Le uns se firent professeurs, d'autres s'improvisèrent horlogers, cordonniers, tailleurs, commis et même ouvriers des champs.

De 1795 à 1800, plusieurs chapelles françaises furent érigées dans les quartiers de Londres où les proscrits étaient en plus grand nombre. Après le retour de ces derniers en France, la chapelle de King street, subventionnée par le gouvernement de la Restauration, resta chapelle française.

C'est du groupe de ces prêtres émigrés en Angleterre que nous arrivèrent les 45 ecclésiastiques dont le Dr Dionne publie les biographies.

La question du recrutement du clergé dans notre pays préoccupait vivement l'évêque de Québec à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La cession du Canada à l'Angleterre et le rapatriement des Français après la guerre avait tari en partie la source où pouvaient s'alimenter les vocations sacerdotales. Mgr Hubert se décida d'en conférer avec le gouverneur du temps, Lord Dorchester, homme aux vues larges et conciliantes. La situation était d'autant plus délicate qu'en Angleterre on n'était guère favorable à l'expansion du catholicisme et qu'on doutait, en certains milieux, de la loyauté des Canadiens français.

Cependant le besoin de prêtres de langue française se faisait grandement sentir, car le clergé canadien en 1794 n'était pas plus nombreux qu'en 1766. L'émigration des prêtres français au delà de la Manche contribua dans une mesure fort appréciable à la solution de cette grave question. Leur séjour en Angleterre témoin de leur conduite irréprochable ayant dissipé certains préjugés et modifié les opinions de hauts personnages, le gouvernement anglais prit la résolution d'envoyer au Canada tel nombre de prêtres que l'évêque de Québec pouvait recevoir dans son diocèse.

Les premiers prêtres français qui vinrent au Canada avec l'assentiment du cabinet britannique furent MM. P.-J.-L. Desjardins, A. Raimbault et Pierre Gazel. Ils arrivèrent à Québec le 2 mars 1793 et furent reçus avec égard par l'autorité civile. De son côté, Mgr Hubert les accueillit avec une bien légitime satisfaction et leur offrit une généreuse hospitalité. « Il paya de sa personne et de sa bourse plus qu'or ne saurait dire, » observe M. Dionne.



Plus tard, Mgr Plessis, devenu évêque de Québec, confia a plusieurs des prêtres venus d'Europe, des cures importantes, surtout dans la région des Trois Rivières. Le séminaire de Nicolet, objet de ses prédilections, avait pour supérieur M. Rimbault ; les Ursulines des Trois Rivières avaient pour chapelain M. de Calonne, et huit paroisses, aux environs du lac St-Pierre, avaient pour curés des prêtres français, si bien qu'on appelait ce coin de notre province la Petite France.

Ces prêtres, en renonçant à retourner dans leur patrie, firent un bien généreux sacrifice. Ils rendirent d'importants services dans les positions qui leur furent confiées, car non seulement les paroisses qu'ils desservaient bénéficièrent de leurs talents et de leurs vertus, mais il suffit de rappeler l'œuvre accomplie à Nicolet par M. Rimbault pour asseoir sur une base solide le collège que venait d'y fonder Mgr Plessis et la direction, pendant 22 ans, du collège de Montréal par M. Roque, prêtre saint autant qu'érudit, pour apprécier le mérite et l'influence bienfaisante de ces distingués auxiliaires.

M. Dionne termine son étude sur l'émigration des prêtres français par quelques pages fort intéressantes sur la tentative faite par le comte Joseph de Puisaye pour l'établissement d'une colonie de royalistes de France dans le Haut Canada.

L'ouvrage que je viens de signaler fait honneur à notre distingué écrivain. Il comble une lacune de notre histoire et jette sur cette période de notre existence nationale une lumière aussi opportune que bienfaisante. M. Dionne mérite donc à tous égards les félicitations de ses concitoyens.

PIERRE BOUCHER.

---

**Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province  
de Québec pour l'année 1903-1904**

---

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 1er février 1905.

L'honorable M.-A. ROBITAILLE,

Secrétaire de la province,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans la province, pour l'année 1903-04, en vous priant de vouloir bien le présenter à la Législature à sa prochaine session.

Vous constaterez par les tableaux statistiques qui suivent que le nombre d'écoles de toutes catégories est maintenant de 6,261, et que le nombre des élèves inscrits est de 349,178, lorsqu'il était de 345,722 l'année précédente.

La proportion de la présence moyenne des élèves dans les écoles élémentaires a augmenté d'une fraction. De 69.76, elle s'est élevée à 70.37; mais le chiffre de la présence moyenne pour les écoles élémentaires, modèles et académiques est resté presque le même, c'est-à-dire que de 74.54, il a monté seulement à 74.70.

Le grand total des instituteurs et des institutrices laïques est de 7,413, dont 1,086 n'ont pas de brevets.

Il y a une légère augmentation, cette année, dans la moyenne des traitements des instituteurs et des institutrices. Cependant, trop de commissions scolaires ne donnent pas à ces fonctionnaires un salaire assez élevé, ce qui a pour résultat d'éloigner de la carrière de l'enseignement des personnes qui, avec une rémunération proportionnée à l'importance de leurs travaux, seraient heureuses d'y rester.

Les écoles où l'on obtient le moins de succès sont celles que ne visitent pas régulièrement les commissaires de la municipalité. Les commissaires devraient au contraire exercer sur les écoles une surveillance plus active et tenir à faire escorte à l'inspecteur dans ses visites scolaires. En outre, leur présence aux conférences pédagogiques de l'automne aurait un bienfaisant effet, celui de rappeler le grand intérêt que tous les citoyens doivent porter au progrès de l'instruction dans leur paroisse.

Cette remarque a déjà été faite à plusieurs reprises, et M. Gilman, inspecteur d'écoles des comtés de Pontiac et d'Ottawa, l'a renouvelée dans la partie suivante de son dernier rapport :

« Je me permets de faire observer, dit-il, que les meilleures écoles se trouvent toujours dans les municipalités où les parents et les commissaires prennent un vif intérêt à l'œuvre scolaire. Les institutrices elles-mêmes sont plus soigneuses et font de plus grands efforts pour encourager leurs élèves à faire des progrès satisfaisants.

« Une école où il se fait des progrès doit avoir la sympathie et le concours non seulement des commissaires, mais de tous les contribuables; non pas une sympathie et un concours *inactifs*, mais une aide active, entière, amicale et généreuse. On ne doit la négliger dans aucun de ses besoins ou dans aucun des secours qu'on peut lui apporter. »

A ce propos, je suis heureux de reproduire les paroles suivantes de M. Goulet, inspecteur des écoles des comtés de Champlain et de Portneuf :

« Dans la majeure partie des municipalités scolaires de ma circonscription, écrit-il, MM. les commissaires d'écoles, sur mon invitation, m'accompagnent dans ma tournée d'inspection. La présence de ces officiers qui ont à cœur de bien remplir les devoirs de leur charge, rend ma tâche plus facile, en ce sens que je peux attirer plus facilement leur attention sur les déficiences du mobilier scolaire, le mauvais état de la maison d'école, la compétence ou l'incompétence des titulaires.

« Aussi, nous constatons que ces municipalités agrandissent, bâtissent, réparent leurs écoles, renouvellent les mobiliers et n'engagent que des institutrices dûment qualifiées et hautement recommandées. Je suis d'avis

« que MM. les commissaires devraient toujours accompagner l'inspecteur lors « de sa visite officielle ».

### *Traitement des Inspecteurs*

Depuis plusieurs années, on reconnaissait l'insuffisance du traitement des inspecteurs d'écoles. Étant donné le développement constant de la population de la province, le nombre des écoles à inspecter devenait d'année en année de plus en plus grand; par conséquent, l'importance et la multiplicité des devoirs qui incombait à ces fonctionnaires exigeaient une rémunération plus élevée. Aussi, je suis heureux de constater que le gouvernement a augmenté, l'automne dernier, leurs émoluments.

### *Conférences pédagogiques diocésaines*

La convention pédagogique des institutrices catholiques du diocèse de Sherbrooke, tenue l'été dernier, a obtenu un succès très satisfaisant. Au delà de deux cents jeunes filles et environ quarante religieuses enseignantes venues de diverses maisons de leur ordre ont assisté, une semaine durant, aux conférences données par des professeurs de marque. Les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, ouvrant toutes grandes les portes de leur couvent, ont donné avec leur bienveillance habituelle une généreuse hospitalité aux institutrices qui s'étaient rendues à la convention.

Ces réunions annuelles produisent un grand bien au sein des diocèses où elles ont lieu; elles exercent une influence bienfaisante sur les commissions scolaires et contribuent à l'efficacité de l'enseignement comme aux progrès généraux de l'instruction.

Vous avez bien voulu, M. le Ministre, vous rendre à Sherbrooke pour l'ouverture de la convention, et assister à plusieurs conférences, afin de vous rendre compte par vous-même de leur utilité. Votre présence a été hautement appréciée par les autorités scolaires de la ville et par les institutrices présentes à la convention.

### *L'École Polytechnique*

La visite que j'ai faite récemment de l'école polytechnique de Montréal m'a vivement intéressé.

Cette institution qui, autrefois, occupait l'un des édifices dépendant de l'école du Plateau, est installée aujourd'hui sur le carré Saint-Jacques, rue St-Denis, dans un édifice récemment construit et qui passe pour l'une des plus belles œuvres d'architecture de Montréal.

Mon attention s'est portée surtout sur son aménagement intérieur pour l'établissement duquel on a prévu l'affluence de jeunes gens qui devraient se porter sur cette école et dont le nombre va croissant d'année en année.

L'espace, la lumière, l'aération et les autres conditions du confort ne laissent en quelque sorte rien à désirer. Les corridors sont larges, les salles spacieuses et chaque professeur a pour son enseignement son local de classe, parfois deux. De vastes salles pour l'étude du dessin et un laboratoire pour l'essai des ciments complètent la belle ordonnance des pièces.

La classe et le laboratoire destinés à la chimie ont été l'objet de soins minutieux; on n'a rien épargné pour mettre l'enseignement de cette science à la portée des élèves et leur faciliter les expériences pratiques. L'aménagement de ces deux salles qui aura coûté plus de 2,500 piastres va être achevé prochainement.

Un local aménagé pour y établir des musées spacieux est prêt à recevoir les collections et les modèles qu'on pourra obtenir.

D'autres salles vides encore attendent leur ameublement spécial, faute duquel l'école ne semblera jamais remplir convenablement son objet. Je veux parler du matériel que constituent les machines en général, les machines à vapeur, les appareils d'électricité, d'hydraulique, de physique, etc., en un mot l'outillage nécessaire aux spécialités si diverses de la profession de l'ingénieur. Dans cet ordre d'idées tout est à faire et rien ne permet d'espérer que les seules ressources de l'école suffiront aux acquisitions indispensables.

Ces ressources en effet sont modiques et s'élèvent en tout à 13,000 piastres, dont 5,500 sont actuellement nécessaires pour servir les intérêts des emprunts déjà faits et presque épuisés. Les travaux en cours exigeront de nouveaux emprunts. Comme on se l'imagine facilement, il n'y a à compter que d'une façon fort restreinte sur les rétributions payées par des élèves dont un grand nombre ne peuvent déjà qu'avec peine subvenir aux dépenses de leurs quatre années d'études.

Peut-être pourrait-on trouver une sérieuse atténuation des difficultés que rencontre l'école pour procéder à son outillage dans une légère augmentation de son octroi annuel. Un supplément de 2000 piastres lui permettrait tout de suite de disposer d'un capital de 40,000.

Je crois qu'en l'état des choses, cette mesure paraît s'imposer pour qu'on puisse introduire dans cette école les améliorations d'ordre matériel et pratique sur lesquelles se porte, avec raison, l'attention du public et qui suffisent, à elles seules, à faire le prestige de certaines institutions du même genre.

Je ne saurais terminer mes remarques au sujet de l'école polytechnique sans rappeler le pénible souvenir de la mort de son distingué principal, M. U.-E. Archambault, décédé dans le cours de l'année dernière. On regarde le regretté défunt comme le fondateur de cette institution. Rempli de zèle pour la cause de l'éducation, possédant un talent particulier d'organisation et un grand esprit de travail, il jeta, avec le concours efficace du Surintendant de l'Instruction publique d'alors, M. Ouimet, les bases de cette haute maison d'enseignement dont les commencements furent humbles, mais dont les succès s'accroissent de jour en jour en promettant un brillant avenir.

Par une délicate attention et sous l'inspiration de leur reconnaissant souvenir, les directeurs actuels de l'école ont placé dans le grand salon de réception le portrait, peint sur toile, de son fondateur.

M. Archambault fut pendant de longues années secrétaire-trésorier de l'importante commission scolaire de Montréal et directeur général des écoles de cette ville.

Le Conseil de l'Instruction publique, de son côté, vient de perdre un de ses membres dans la personne de M. Alphonse Pelletier, des Trois-Pistoles, enlevé presque subitement à l'affection de sa famille et de ses amis. Le regretté défunt prenait un grand intérêt aux progrès de l'instruction.

*L'Enseignement technique*

Dans un rapport spécial que je présentai, il y a quatre ans, je pris l'occasion de signaler les mesures efficaces que l'on avait adoptées chez les peuples d'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique pour la fondation d'écoles industrielles de divers genres et pour le développement de l'enseignement technique propre à ces institutions.

Examinant la condition de l'apprenti dans notre province, je disais : chez nous, au siècle dernier, en quoi a consisté l'apprentissage dans la plupart des cas ? On peut dire que les devoirs de l'apprenti chez son maître, encore actuellement, se résument, pendant de long mois, en courses et en nettoyage, et du métier lui-même il n'est guère question. Dans nombre d'ateliers, le jeune homme est exposé à prendre son ouvrage en dégoût au lieu d'acquiescer l'esprit de travail ; il se heurte quelquefois au mauvais vouloir du patron qui semble voir un futur concurrent dans le jeune ouvrier ; il ne possède aucune autre formation intellectuelle que celle qu'il a reçue à l'école élémentaire, et de livres traitant de son métier, il est totalement dépourvu. L'apprenti peut être comparé à un simple manœuvre obligé de se former par lui-même, et il ne reçoit souvent de celui qui l'emploie que juste les indications et les instructions les plus générales sur les travaux qu'il est appelé à exécuter.

Après avoir considéré quels seraient les remèdes propres à faire cesser un tel état de choses, je crus devoir proposer l'établissement d'écoles techniques ou professionnelles.

Aucune mesure n'a été prise jusqu'à présent pour procurer à notre population ouvrière, à sa sortie de l'école primaire, l'instruction spéciale qui lui serait si utile et si nécessaire dans l'exercice des métiers. C'est pourquoi j'éleve une seconde fois la voix pour prier la nouvelle Législature de vouloir bien porter sans retard son attention sur cette importante question qui, après tout, est bien l'un des éléments principaux du problème social, et se rappeler les conditions pénibles de l'apprentissage dans nos villes et dans nos campagnes.

En subventionnant, pour commencer, une couple d'écoles professionnelles, je crois que l'autorité législative irait au-devant des désirs du peuple et rendrait à la province un service précieux.

On peut s'attendre à ce que les municipalités destinées à profiter de la fondation de ces écoles spéciales s'unissent au gouvernement pour fournir les ressources pécuniaires à la réalisation de ces projets dont dépendent l'avenir de notre industrie et le relèvement du niveau intellectuel de la classe ouvrière.

On devrait encore pouvoir compter également sur le concours des princes du commerce et de l'industrie pour l'exécution d'un plan de si grande conséquence.

A Montréal, qui est sans conteste le centre commercial, maritime et industriel du Canada par excellence, il se fait actuellement un grand mouvement en faveur de la fondation d'un institut technique.

A Sherbrooke, ville manufacturière à laquelle l'avenir sourit, les autorités du séminaire Saint-Charles ont jeté les bases d'une école technique et n'attendent que les faveurs de la Législature pour donner à cette nouvelle

branche d'enseignement l'extension et les garanties de stabilité qui sont désirables.

Il existe aussi à Québec une école primaire dite "Patronage," fréquentée par au-delà de trois cents enfants pauvres, et à laquelle on a annexé une modeste école d'apprentissage qui ne se soutient que par les contributions de personnes charitables. Son existence, maintenue au prix de tant de sacrifices, indique à elle seule le grand besoin qu'a la population urbaine de cette catégorie d'écoles.

Si jusqu'à présent les circonstances n'ont pas permis de pourvoir à l'instruction professionnelle de ceux qui veulent exercer un métier, on peut dire qu'il importe de ne pas tarder davantage à s'occuper de cette œuvre.

Dans le passé, la province de Québec a vu surgir de nombreuses maisons d'éducation supérieure qui lui ont permis d'exercer parmi les provinces du Dominion une influence intellectuelle fort enviable. Parallèlement à l'instruction classique, ne devrait-on pas déployer le même zèle dans le vaste domaine de l'industrie et offrir à la jeunesse des perspectives nouvelles pour l'exercice de ses talents et de ses énergies?

Lorsqu'on voit l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne, la République américaine attacher une si grande importance à la diffusion, dans toutes les parties de leur territoire, des sciences appliquées à l'industrie, et ériger de nombreuses écoles dans lesquelles le contremaître peut se former et l'ouvrier acquérir les connaissances et l'habileté dont il a besoin, on doit désirer voir le Canada et la province de Québec, en particulier, suivre des exemples aussi autorisés, chercher même à disputer à ces grands pays la prépondérance industrielle qui les distingue parmi les nations manufacturières.

Le fait est que les membres les plus distingués de notre monde industriel et financier désirent ardemment que le jeune Canadien devienne apte à diriger l'exploitation de nos mines et le fonctionnement de nos établissements manufacturiers.

« Le champ d'action pour les jeunes Canadiens dans l'entraînement technique est illimité au Canada, écrivait l'automne dernier le gérant d'une importante compagnie, M. Lorne McGibbon. Je connais personnellement, ajoutait-il, nombre de jeunes étrangers qui ont été amenés dans ce pays-ci pour la seule raison qu'ils possédaient de parfaites connaissances techniques soutenues par une bonne expérience pratique. Il me semble que le Canada possède pour réussir les meilleurs éléments au monde parmi sa jeunesse, et, si cette dernière recevait une profonde instruction technique, on verrait naître un grand mouvement dans tous les genres d'industrie du pays ».

Une autre autorité en la matière, M. le sénateur Geo. Drummond, président de l'Association des Manufacturiers, écrivant en faveur de la formation d'un institut technique à Montréal et de l'adoption d'un système efficace d'enseignement industriel, faisait observer qu'il n'y a pas de demi-mesures possibles dans les conditions de la vie actuelle et qu'il est d'absolue nécessité pour notre développement national et le maintien de nos industries d'acquérir la science qui placera nos produits industriels en tête de tous les autres.

« Actuellement en Canada, disait-il, nous importons trop de l'étranger « et nous laissons les Canadiens dans les positions inférieures, bien qu'ils aient d'excellentes aptitudes à s'instruire. Notre manière d'agir dans le

« passé au sujet de l'instruction technique n'a donc pas été la positive, la vraie politique nationale qui eût dû être adoptée, et je voudrais que chaque Canadien puisse bien réaliser la gravité de notre omission. Plusieurs de nos nôtres s'en rendent compte cependant, puisque, paraît-il, environ 25,000 Canadiens reçoivent cette instruction technique par correspondance avec des écoles techniques étrangères. Inutile de dire que ce mode d'instruction par correspondance est bien inférieur au mode verbal et personnel ».

A ces observations d'hommes au fait des besoins du Canada je n'ajouterai qu'une remarque :

À côté de cet enseignement technique et même en avant de lui, il faut nécessairement organiser, surtout dans les grands centres, des classes de dessin à tous les degrés de l'école, depuis les premiers mois de l'école primaire élémentaire, jusqu'à la fin de l'école primaire supérieure, sans quoi les institutions d'enseignement technique se verront retardées dans l'exécution de leurs programmes d'études par l'ignorance ou l'insuffisance chez l'élève de la connaissance des éléments du dessin.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant. (1)

### Lettre Brésilienne

(Pour L'Enseignement Primaire)

Une question toujours intéressante est celle des moyens employés par une nation étrangère pour le développement et la propagation de la science sous toutes ses formes ; et quand l'étude de cette question vous est permise dans un pays neuf comme le Brésil, l'intérêt redouble et devient plus palpitant. Il me serait difficile de traiter la question au point de vue général, chaque province s'administrant par elle-même et les moyens d'action n'étant pas les mêmes, suivant la richesse de la province, sa situation, et peut être même l'intelligence de ses habitants.

Saint-Paul est réputée pour être le vrai centre intellectuel de ce vaste pays du Brésil. J'ai d'abord été ébloui ; j'ai constaté que des dépenses considérables avaient été faites pour construire des écoles normales d'un aspect imposant, des gymnases vastes et aérés, des écoles modèles multipliées et

(1) Note de « L'Enseignement Primaire » :—Le Surintendant donne à la suite de son rapport des tableaux statistiques que nous résumerons dans la livraison de Mai.

pourvues de tout ce qui peut en rendre l'aspect agréable aux enfants, de tout ce qui peut aider à l'enseignement du maître et aider au travail de l'élève en assimilant la méthode des yeux et du toucher à celles des livres.

Pour ce qui regarde la question matérielle, rien n'a donc été épargné. Etudions les moyens employés et les programmes appliqués.

Les professeurs sont multipliés, choisis après un examen ou concours qui serait parfait, puisqu'il n'admettrait que le vrai mérite; si ce concours ne laissait place à l'intrigue et ne favorisait le népotisme; les programmes sont variés et l'énumération des matières traitées satisferait les plus difficiles, si le plan d'études était régulier et la méthode pédagogique en rapport avec des questions à traiter. Quels sont cependant les résultats obtenus? Si j'ai égard à l'état d'enfance dans lequel est le Brésil, je le trouverai satisfaisant; si j'envisage les sommes dépensées, le désiratum qu'exigerait cet argent mis au service de l'instruction dans les écoles supérieures, normales et autres, je dois avouer que le résultat ne répond pas à l'attente, les professeurs, hommes ou femmes, sortant de l'École normale et appelés à être à leur tour des professeurs dans les écoles secondaires, ne sont pas à la hauteur de leur tâche.

Chez les élèves-institutrices des Écoles normales, les questions de toilette sont prédominantes: elles sont beaucoup plus préoccupées de leur coiffure, de l'impression qu'elles produisent sur leur maître, du bonheur de porter une bague qui les distinguera du commun des mortels à leur sortie de l'école, que inquiètes d'étudier en vue de bien comprendre les questions qu'elles auront plus tard à développer et à enseigner à leurs élèves. Les examens de fin d'année sont de véritables duperies qui ne peuvent tromper que les ignorants, et au point de vue pédagogique, il y a un résultat que ne mérite pas le pays qui n'épargne aucun sacrifice pour satisfaire aux plus grandes exigences.

Les écoles dérivant de l'École normale, pourront-elles donner toute satisfaction? Certes, la réponse est facile: le professeur n'est pas bon, l'élève ne peut l'être; et je le dis et le repète, le défaut de la cuirasse provient de l'absence de méthode, *il n'y a pas de pédagogie*.

Le professeur fait son cours; il s'inquiète peu ou prou si on l'a entendu, et quelque ardue que soit la question traitée, il passe outre et n'y revient pas. A la fin de l'année, l'élève est préparé pour un examen où se traiteront des questions auxquelles il répondra comme à un questionnaire, s'inquiétant de la lettre de la question qu'il aura à traiter sans se préoccuper de l'esprit qui lui permettra de comprendre pour lui-même, et plus tard de faire comprendre aux élèves qui lui seront confiés. Les journaux publieront le lendemain les noms des concurrents avec la note *distinction, très bien*, etc.: les parents seront très fiers de leur progéniture, les lauréats émerveillés de leurs succès faciles, tout le monde sera satisfait, et quand vous interrogerez ces jeunes savants sur les questions les plus élémentaires de la géographie, de l'histoire, de l'arithmétique, des connaissances tout-à-fait à la portée des intelligences les plus simples, vous rencontrerez le néant et vous vous serez fait un ennemi du père que vous avez froissé dans son orgueil paternel, vous vous serez aliéné la mère qui ne vous pardonne pas de n'avoir pas permis à son rejeton mâle ou femelle de briller d'un éclat sans pareil, et vous serez regardé de travers par le jeune diplômé de la veille qui se croit la science même et vous trouve outrecuidant de ne pas en convenir et de mettre sa capacité en défaut.



Faut-il conclure en assurant que rien n'a été fait, et que ce qui a été fait, n'ayant pas jusqu'à ce jour donné des résultats absolument satisfaisants, a été inutile? Il ne conviendrait pas de méconnaître les efforts tentés: on cherche la voie et dans un temps plus ou moins rapproché, corrigeant les erreurs, améliorant les essais, on sera étonné des progrès faits à pas de géants, car il faut le reconnaître, les intelligences sont ici comme les terres, elles produisent plus vite et mieux, le développement intellectuel s'opère chaque jour et l'on s'étonnera des progrès rapides qu'offrira la jeunesse instruite par des maîtres expérimentés, employant des méthodes sûres et suivies, où l'on aura bien plus en vue de se faire comprendre que d'éblouir la jeunesse en faisant miroiter devant ses yeux un succès plus réel que celui d'un examen de parade qui l'induit en erreur sur son propre mérite et ne lui laisse en compensation que le faux savoir et la sonorité de mots ronflants qui le remplissent d'autant plus de vanité qu'il les saisit moins. Toujours l'histoire du paysan: « Dieu, que notre curé a bien prêché! — Ah! Eh bien, qu'est-ce qu'il a dit? — Ah! ma foi! je n'en sais rien, mais comme c'était beau! »

Toute critique à part, cela ne m'empêche pas d'admirer le Brésil; c'est un pays où, au point de vue intellectuel, le peuple est encore enfant, mais combien vite il abandonnera ses lisières, et étonnera le monde par son éblouissante jeunesse.

PEDRO B. DE BOUCHÉVILLE,

*Professeur de langues, au Brésil.*

*Note du directeur de « L'Enseignement Primaire ».*—Il est bon de se rappeler qu'au Brésil, l'École est *neutre* et que l'Instruction est *obligatoire*. La franc-Maçonnerie a la haute main sur le Brésil depuis cinquante ans et plus. Pour se convaincre de ce fait, lire *Les Contemporains*, de Paris, 5 rue Bayard, 29 janvier et 5 février, 1905. Le Brésil est un vaste état de l'Amérique du Sud, (14.000.000 d'habitants). Ancienne colonie portugaise, le Brésil déclara son indépendance en 1821. Le peuple proclama Dom Pedro Ier, de la maison de Bragance, empereur. L'empire dura jusqu'en 1889, époque où la République fut décrétée, à la suite d'une révolution militaire.



## METHODOLOGIE

### Leçon de rédaction

*Écrite spécialement pour « L'Enseignement Primaire ».*

Mes chers enfants, nous allons faire encore aujourd'hui une lettre comme devoir de rédaction. Vous vous rappelez comme dans le devoir précédent, nous avons traité cinq ou six points qui nous ont servi pour faire une lettre excellente. Nous supposerons aujourd'hui que votre père est en voyage et que vous lui écrivez à l'occasion de sa fête.

C'est un devoir de témoigner d'une manière particulière l'affection et la reconnaissance que l'on éprouve pour ses parents et de profiter de quelques occasions pour renouveler ce témoignage de temps en temps. Le Nouvel An, la fête de la personne que l'on veut honorer sont les principales occasions.

Donc votre bon père, que vous fêtez tous les ans à la maison, se trouve en voyage et vous ne pouvez lui témoigner de vive voix les sentiments de votre cœur le jour de sa fête. Il faut écrire.

Commencez donc par dater votre lettre, et entrez tout de suite dans votre sujet; rappelez-vous que la fête ne sera pas gaie comme de coutume, ni pour vous ni pour votre père éloigné.

Les enfants écrivent :

*St-N...., 15 avril, 1905.*

*Mon cher papa,*

*Savez-vous que c'est demain le jour de votre fête? Vous la passerez loin de nous, de sorte que, cette année, au lieu de nous causer de la joie, cette fête nous rend tristes. Est-ce que vous ne serez pas un peu triste aussi, en pensant que, si vous étiez à la maison, vous nous verriez arriver, mes frères et sœurs et moi, avec notre compliment et notre bouquet, et que nous vous embrasserions encore mieux que les autres jours?*

M.—Expliquez un peu à votre père comment est l'état des esprits en son absence, pendant la journée cela passe encore, mais le soir la maison semble vide.

Les élèves écrivent :

*Cher bon papa, notre maison n'est pas gaie quand vous êtes absent : dans la journée, on va en classe, on fait ses devoirs, on joue un peu aussi; mais le soir, au souper, la table paraît bien grande parce que votre place est vide.*

M.—Dites à votre père que vous pensez à lui, que vous voulez toujours savoir où il est, que vous le suivez par la pensée, au milieu des étrangers.

*Nous demandons à maman où vous pouvez être maintenant; elle nous le dit; et nous pensons que vous dînez à l'hôtel, tout seul ou avec des gens que vous ne connaissez pas.*

M.—Dites maintenant que demain l'absence de votre père se fera sentir encore davantage à la maison et que lui-même se sentira encore plus loin en pensant aux années passées.

Les élèves écrivent :

*Mais demain, votre place sera encore plus vide qu'à l'ordinaire, et vous-même, cher papa, vous serez encore plus tout seul; car le souvenir des années passées nous fera sentir plus vivement la peine de la séparation.*

M.—Il faut maintenant donner quelques nouvelles de la santé de la famille et terminer en souhaitant la fête à votre père.

Les élèves écrivent :

*Maman et tous mes frères et sœurs sont en très bonne santé; nous ne vivons que dans le désir de vous voir revenir. En terminant, cher papa, nous nous réunissons tous ensemble ici, autour de ce papier, et nous vous souhaitons une bonne fête et une bonne santé; mais cela ne compte pas; c'est en attendant. Votre vraie fête, ce sera le jour où vous reviendrez. Que le bon Dieu vous protège et vous ramène bien vite.*

*Votre petit garçon qui vous aime bien et qui vous embrasse de tout son cœur.*

J. D.

M.—Voilà, mes chers enfants, une excellente petite lettre. Bien qu'elle ne soit pas gaie, elle ferait le plus grand plaisir au père éloigné qui la recevrait, parce qu'il reconnaîtrait aux sentiments exprimés, le cœur de son bon petit garçon. Dans les lettres de famille, il faut toujours employer un langage simple et laisser parler son cœur.

Le maître sera évidemment libre de modifier d'après les circonstances de personnes et de lieu. Mais nous croyons que cette manière de suggérer les idées aux enfants et de les leur faire exprimer par eux-mêmes est bien préférable à cette autre qui consisterait à leur donner ou à leur lire un modèle qu'ils auraient simplement à adopter. Nous pensons, et on pensera avec nous, qu'une *composition*, même imparfaite, porte plus de fruit qu'une *adaptation*, à cause du travail personnel plus considérable et plus réel que demande la *composition*.

En accoutumant les enfants à produire d'eux-mêmes quelque chose, les aidant autant qu'il le faut pour les diriger dans l'acte de la pensée et de l'expression de cette pensée, on leur fait un *cours de style en action*, et cela vaut cent fois mieux que toutes les plus belles théories.

H. NANSOT.

### ARITHMETIC (1)

To teach any subject with success, it is necessary to have a well defined idea :

1° Of the effect which the subject in question properly taught should produce on the mind of the pupil;

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

2° Of the means which should be employed to produce the desired result.

In teaching arithmetic, the object in view is two-fold :

(a) To enable the pupil to acquire a knowledge of numbers and their combinations; to familiarize him with the figures by which numbers are represented, as well as with the ordinary processes and rules of calculation, so that he may be able to solve, both correctly and rapidly all ordinary problems.

(b) To develop the child's intelligence by teaching him to reason.

When the subject is properly taught, both objects in view are attained at the same time.

However it often happens that arithmetic is presented to the child in such a way as, while rendering him rapid and accurate at calculation, to produce very little effect on his reasoning faculty. When such is the case, the teaching is purely mechanical; the pupil's work is imitative; it is done by rote; and the faculty principally called into play is memory. « The committing of a rule to memory and the working of a multitude of examples to give the requisite facility in dealing with the figures is a very different thing from the understanding of a method, so as to be able to apply it readily to cases of very varied character. *Merely imitative arithmetic is valueless for the purpose of intellectual growth.* The reasoning must be done by the child; but to quote simply the teacher's explanation, and to go through the mere word-repetition of the logical forms, is not to think, and must not be mistaken for intellectual training ».

« When arithmetic has been taught in this imitative non-intelligent way, the pupils are quite unable to proceed with any problem or unusual form of exercise until they have been put on the track of the rule; and though they may be able to work sums exactly after the teacher's model, they do this without any clear understanding of what they are about ». They become living phonographs.

On the other hand, it is sometimes true that children who have been intelligently taught are slow and inaccurate in counting; this grave defect is due to insufficient practice.

To sum up, while the child's intelligence is being trained without hurry or forcing, he should be given sufficient practice in the things he understands to make him able to calculate surely and promptly; in a word he should be taught to do and to think at the same time.

*What to teach and how to teach it.*—The programme of studies, prepared by the Catholic Committee of the Council of Public Instruction, limits exactly the quantity of arithmetical knowledge to be imparted during each school year, and, to a certain extent, it indicates the methods and processes to be followed in complying with the regulations on this subject.

*First Year.*—Formation of numbers from one to one hundred.—Their names.—Their representation by means of signs called figures.—Their analyses into their different elements.—Addition and subtraction of these numbers.

In teaching this subject it is well to remember that there is a great difference between *numbers* and *figures*; that the order to be followed with young

children is: 1° *objects*; 2° the *number* of such objects; 3° the *figure* representing the number of objects.

The child knows the number *one* on first entering school; therefore he may be taught the figure immediately. As soon as he can separate two balls on the numeral frame, make two dots on his slate, show two pencils, two windows, two doors, etc., that he can analyse *two*, and state of what it is composed, he should be taught the figure 2; the same order should be followed with respect to number three and figure 3, to number four and figure 4; at number four, the pupil should be required to find out the number of two's in four; he may be allowed to do so on the numeral frame and on the blackboard by means of points as here given : ∴. Let him add first mentally then on the board: 1 and 3, 2 and 2; 3 and 1; have him subtract 1 from 4, 2 from 4, 3 from 4. Treat number five and figure 5 in the same manner.

Number six having been discovered, named, represented by its figure 6, and decomposed into its elements according to the method employed for the preceding numbers, let the pupils show on the numeral frame, and on the blackboard by means of points, how many two's and three's it contains: *Example.*— ∴ ∴ ∴, three two's;— ∴ ∴, two three's. Children thus acquire gradually and without fatigue a practical knowledge of the factors of numbers, as well as of the tables of multiplication and of division. After this exercise they should be required to perform, at first mentally, then in writing, all the additions and subtractions possible with numbers smaller than seven. The knowledge of the other numbers, up to twelve, of their elements and factors should be obtained in a similar way. After twelve has been learned, tell the pupils that 12 eggs, apples, oranges, etc., form a dozen of eggs, oranges, apples, etc. Draw a line one foot long on the blackboard; state what it represents; divide it into twelve equal parts; make known what each part is called. Get the pupils to find out for themselves, by examining the line, how many inches there are in each part, when the line is divided into 2, 3, 4, 6 equal parts.

Follow the same course in teaching the other numbers up to twenty. When twenty has been studied, analysed, learned, and represented, review from ten to twenty as below:

10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Question the child anew on the composition of these numbers, especially on that of 20. He should, if intelligently taught, be able to say how many tens there are in twenty; he learned this fact when analysing the number for the first time; in this review lesson he has his attention drawn to it in a special manner. A like plan should be followed in teaching the other numbers. In the additions and subtractions given whether as exercises or problems, do not use any number greater than 100, and have the answer in every case inferior to 101.

In teaching numbers to small children do not hurry at the start. More time should be spent on the numbers from 1 to 20 than on those from 20 to 60; very much more should be allowed for those from 1 to 10 than for those from 10 to 20. It should not be forgotten that the child's intelligence must have time to digest the knowledge placed before it, and that it is a wise economy of time and labor to make haste slowly with beginners.

JOHN AHERN.

## Histoire de l'Eglise

*Suite*

LES APOTRES

Les magistrats sont stupéfaits en voyant la fermeté, la dignité de ces anciens pêcheurs qu'ils avaient connus si craintifs... L'homme guéri était au milieu d'eux... Les juges étaient fort embarrassés.

Ils prennent les apôtres à part et leur défendent de parler de Jésus.

« Nous ne pouvons pas, disent Pierre et Jean... Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes... nous ne pouvons pas taire ce que nous avons vu et entendu ».

On les laisse aller. Ils reviennent trouver les frères et racontent ce qui est arrivé; tous remercient Dieu avec ferveur et Lui abandonnent le soin de les défendre contre les magistrats. Ceux que l'on appelait alors les frères, c'étaient tous ceux qui s'étaient convertis à la parole de Pierre, c'étaient donc les nouveaux disciples de Notre-Seigneur, ceux qui pratiquaient ce qu'il avait enseigné... Savez-vous, mes enfants, comment on les distinguait des juifs et des païens qui les entouraient? c'est parce qu'ils s'aimaient beaucoup les uns les autres... Ils n'avaient, disait-on, qu'un cœur et qu'une âme, il n'y avait pas de pauvres parmi eux, car ceux qui avaient des richesses les apportaient aux apôtres et ceux-ci distribuaient ce qui leur était apporté selon les besoins de chacun. Tous ces hommes avaient bien compris l'enseignement du Christ: « Aimez-vous les uns les autres ». Tous étaient devenus, par le baptême, des hommes nouveaux, doux, humbles, chastes, détachés des biens de la terre, prêts à tout souffrir pour remplir leur devoir.

Cependant, l'inquiétude des magistrats grandissait toujours... Jésus n'est plus là... c'est vrai... mais les apôtres parlent, agissent, prient, souffrent par Lui... avec Lui... en Lui... le peuple les suit, les aime; eux aussi, passent en faisant le bien... De nouveau on leur défend de parler de Jésus, de nouveau les apôtres répondent: « Nous ne pouvons pas taire la vérité. »

On les chasse pour délibérer... Gamaliel, un des juges, donne son avis plein de bon sens: « Laissez-les, dit-il, si leur pouvoir vient de Dieu, qu'y pouvons-nous?... s'il vient des hommes, il ne durera pas. »

Tous se rangèrent à son avis et renvoyèrent les apôtres, après les avoir fait flageller.

C'était une façon de les intimider, de les effrayer; mais eux sortent remplis de joie, heureux d'avoir souffert pour l'amour et la gloire de leur Maître...

Ils ne cessèrent pas de prêcher, d'enseigner dans le temple et chaque jour de nouvelles conversions récompensaient leur zèle.

Quand les apôtres commencèrent à prêcher dans Jérusalem, il y eut tant de conversions parmi les juifs qui avaient vu mourir Notre Seigneur en croix, qu'ils ne furent plus assez nombreux pour exercer leur ministère et s'occuper des pauvres ; alors, ils s'adjoignirent des hommes remplis de piété et de sagesse... ils leur imposèrent les mains ; ce sont les premiers diacres. Etienne, l'un de ces élus, reproche aux Juifs leur endurcissement, leur prouve que les livres de Moïse ont annoncé la venue de Jésus, que toutes les prophéties ont été réalisées en sa personne et qu'ils ont tué Celui qui était venu pour les délivrer et les sauver. A ce moment-là, les puissants, ceux que l'on appelait les princes des prêtres, les anciens du peuple, frémissaient de rage ; ils savaient les conversions faites les jours précédents, ils se mêlèrent à la foule et l'excitèrent contre le prédicateur qu'ils entraînent hors de la ville... Ayant déposé leurs manteaux aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, qui était de leur parti, ils tuèrent Etienne à coups de pierre... Tandis qu'on le lapidait, le martyr à genoux disait : « Seigneur Jésus ! recevez mon âme.. pardonnez-leur ce péché. »

Ayant dit ces mots... il expira. *Saint Etienne est le premier martyr.*

Y. D.

## HISTOIRE DU CANADA

### Enseignement oral (1)

3<sup>ème</sup> Causerie:—*Le Canada au temps de Champlain: Les nations sauvages—  
Les missionnaires—Le premier défricheur : Louis Hébert.*

#### LES SAUVAGES

Lorsque Champlain et ses compagnons vinrent fonder notre pays, en 1608, ils y trouvèrent plusieurs tribus sauvages se partageant, au point de vue de la langue, en deux races : la race algonquienne et la race huronne-iroquoise. Mais ces deux races étaient divisées en plusieurs nations, dont voici les noms :

AU NORD DU SAINT-LAURENT, vivaient les *Esquimaux*, dans le Labrador, les *Montagnais*, près du Saguenay, les *Algonquins* entre le Saguenay et le Saint-Maurice, les *Ontaouais* sur la rivière de ce nom.

AU SUD DU SAINT-LAURENT, se trouvaient les *Etchemins* et les *Abénaquis*.

DANS L'ACADIE (aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick) étaient groupés les *Micmacs* et les *Souriquois*.

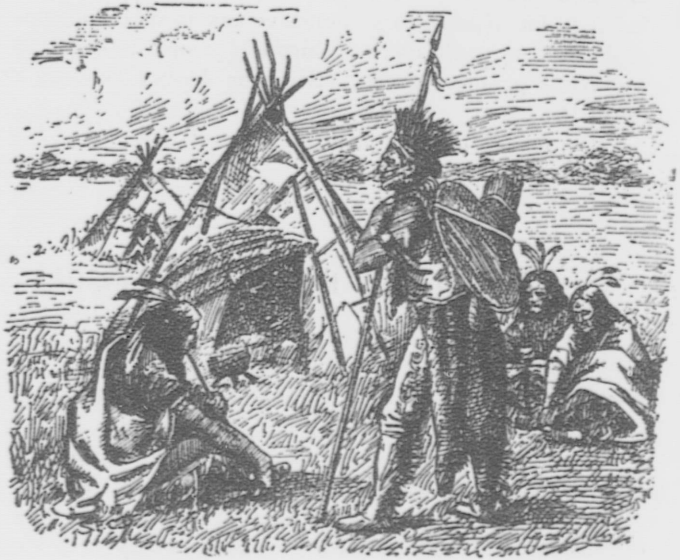
VERS L'OUEST se rencontraient les *Hurons* sur les bords du lac du même nom, les *Sioux*, les *Outagamis*, les *Mascoutifs*, les *Illinois* et les *Erie*, à l'ouest des lacs Supérieur, Michigan et Erie, enfin les *Iroquois* ou sud du lac Ontario et dans l'Etat de New-York.

(1) Ecrit pour *L'Enseignement Primaire*.

Le total de la population sauvage, au Canada, au commencement du 17<sup>ème</sup> siècle (1608) est assez difficile à préciser. L'historien Garneau évalue à 180,000 le chiffre des Sauvages de toutes nations vivant alors sur l'immense territoire compris entre le Mississipi et l'Atlantique.

Physiquement, les Sauvages étaient bien proportionnés: (1) ils étaient grands et sveltes, le teint bronzé, le visage plus rond qu'ovale, les pommettes des joues élevées et saillantes, les yeux noirs, ou châains, petits et enfoncés, le front étroit, le nez plat les lèvres épaisses, le menton sans barbe, se l'arrachant à mesure qu'elle poussait.

L'été, les sauvages allaient presque nus, et l'hiver, ils se couvraient de peaux de bêtes.



LES SAUVAGES DU CANADA AU TEMPS DE CHAMPLAIN

Pour religion, ils pratiquaient un culte grossier qu'ils rendaient à des idoles, ou au soleil. Les sauvages étaient barbares et d'une cruauté révoltante en temps de guerre. Ils ne pardonnaient jamais une injure, et leurs mœurs étaient déplorables.

Pour seules industries ils fabriquaient des arcs, des flèches, des canots d'écorces, des filets. Les hommes faisaient la chasse, la pêche et la guerre, et les femmes, considérées comme des esclaves, étaient condamnées aux plus rudes travaux.

D'où venaient les sauvages de l'Amérique du Nord? A cette question, les historiens sérieux sont unanimes à répondre que les ancêtres des aborigènes de l'Amérique du Nord, à une époque très reculée, vers cinq ou six cents ans après Jésus-Christ, traversèrent de l'Asie en Amérique par le détroit de Behring. Cette théorie est d'autant plus acceptable pour nous, qu'elle est d'accord avec les Ecritures saintes qui disent que le genre humain tout entier descend du même homme: *Adam*, placé par Dieu même dans le Paradis Terrestre. On sait que le berceau du monde fut l'Asie.

(1) *Le jeu de crosse était en honneur parmi les exercices auxquels les sauvages aimaient à se livrer.*



Des nations aborigènes qui vivaient au temps de Champlain dans les régions indiquées précédemment, il n'existe guère aujourd'hui que les restes des tribus suivantes: Les Hurons, à Lorette, près de Québec; les Montagnais, à l'ouest et au nord du Lac St-Jean; les Têtes-de-Boule, sur le haut Saint-Maurice; les Esquimaux, au Labrador; les Abénaquis, à Saint-François, comté de Yamaska, et les Iroquois près de Laprairie, non loin de Montréal.

---

LES PREMIERS MISSIONNAIRES DU CANADA

*Les Récollets*

Les premiers missionnaires du Canada furent des religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise: les *Récollets*, arrivés à Québec en 1615. Voici les noms des premiers évangélisateurs de notre pays: les Pères Denis Janay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère du Plessis.

A leur arrivée à Québec, une petite chapelle fut élevée près de l'habitation de Champlain, à la Basse-Ville, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le marché Champlain, et le 25 juin 1615, le Saint Sacrifice de la messe était offert pour la première fois à Québec, depuis les temps déjà loin de Cartier. Ce fut un beau jour pour Québec: rien ne fut épargné par Champlain et ses pieux compagnons pour donner à cette grande action le plus de solennité possible.

Les Récollets fixèrent leur couvent à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Hôpital-Général de Québec. Une notable partie de l'ancienne résidence des fils de saint François existe encore et fait partie du monastère des Hospitalières.

Les Récollets ne tardèrent pas à visiter les nations sauvages pour les évangéliser. Ces zélés religieux se dévouèrent sans compter leurs peines au service de la religion et de la colonie naissante.

*Les Jésuites*

En 1615, d'autres religieux vinrent partager les labeurs des Récollets: c'étaient les *Jésuites*. Voici les noms des premiers Jésuites qui vinrent au Canada: les Pères Jean de Brébeuf, Charles Lalemant, Ennemond Masse, et deux Frères.

En arrivant à Québec, ils reçurent l'hospitalité chez les Récollets. En 1635, ils fondaient un collège sur le site même où se trouve aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville de la cité de Champlain.

Les Jésuites parcoururent intrépidement les vastes et sauvages contrées de la Nouvelle-France afin d'y planter la croix et d'y faire connaître l'Évangile aux farouches barbares, maîtres alors du Canada tout entier.

Dans ces temps éloignés, notre pays ne possédait aucun des moyens de transport dont nous jouissons aujourd'hui. Les voyages se faisaient en canot d'écorce ou à pied, en été; l'hiver on marchait la raquette aux pieds. D'ordinaire on campait, couchant la plupart du temps à la belle étoile. La vie commune avec les sauvages était pénible aux missionnaires, à cause de la malpropreté des indigènes. Quelles fatigues les missionnaires du Canada n'ont-ils pas endurées pour l'amour de Jésus-Christ et des infidèles! Néanmoins, c'est le cœur joyeux qu'ils volaient bien souvent au-devant de la mort la plus cruelle.

On raconte que le Père Jogues (1643) fut chargé par le gouverneur d'une mission conciliatrice auprès des Iroquois. Le Père accepta de grand cœur. Il fut bien aise de sonder leur amitié après avoir éprouvé la rage de leur haine. Il est important de dire que le Père Jogues avait presque été mis à mort peu de temps auparavant par les mêmes Iroquois. Il ne pouvait dire la sainte messe qu'avec peine tant il avait les mains crispées et horriblement mutilées. La mission eut plein succès, et dès l'hiver suivant, il était dans la Nouvelle-Angleterre, endroit réputé très dangereux alors. Errant un jour dans la forêt, il écrivit sur l'écorce d'un arbre le nom de *Jésus*, prenant ainsi possession de ce coin du pays au nom de Dieu.



LE PÈRE JOGUES, S. J., CHEZ LES IROQUOIS

En 1646, le P. Jogues fut mis à mort par les Iroquois, non loin du lac Saint-Sacrement.

Un autre Jésuite, le P. de Brébeuf, fut martyrisé par les Iroquois en 1649, pendant qu'il baptisait, avec le P. Lallemand, les Hurons de la bourgade St-Louis. Le P. de Brébeuf subit les plus horribles tourments. Les Iroquois lui coupèrent les lèvres, lui enfoncèrent un charbon ardent dans la bouche, et pour comble de cruauté, ils le scalpèrent, c'est-à-dire lui enlevèrent le cuir chevelu, puis lui versèrent de l'eau bouillante sur la tête (1).

(1) Les pères de Brébeuf, Lallemand, Garnier et Daniel furent mis à mort dans la province d'Ontario, dans les limites actuelles du comté de Simcoe.

Cette année 1649 fut une année de deuil pour la colonie. Les Iroquois détruisirent presque tous les Hurons chrétiens.

Les missionnaires Jésuites ont laissé une grande renommée de sainteté. Voici le témoignage que l'historien protestant Bancroft porte sur eux :

« Les Jésuites savaient résister avec une invincible constance et une profonde tranquillité d'âme aux horreurs d'une vie entière passée dans les déserts du Canada. Loin de tout ce qui charme la vie, loin de toutes les occasions de s'acquérir une vaine gloire, ils mourraient entièrement au monde, et trouvaient au fond de leur conscience une paix que rien ne pouvait altérer.

« Le petit nombre de ceux qui arrivaient à un âge avancé, quoique courbés sous les fatigues d'une mission pénible, n'en travaillaient pas moins avec toute la ferveur d'un zèle apostolique. L'histoire de leurs travaux est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française, et il est de fait qu'on ne pouvait doubler un cap ni découvrir une rivière que l'expédition n'eût à sa tête un jésuite ».

Vous constatez, mes jeunes amis, quelle place importante la religion a occupé dans l'établissement du Canada. L'abbé Ferland a dit avec raison : « que cette histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien. En effet, dès les commencements de la colonie, on voit la religion occuper partout la première place. »

C'est donc avec raison qu'un poète canadien, Achille Fréchette, a pu dire en parlant des *Martyrs du Canada* :

« Où dormaient des wigwams des villes sont assises ;

Là Québec et ses tours, gigantesques assises,

Ont détrôné Stadacona ;

Ici l'œil voit grandir Montréal la superbe

Au lieu où jadis venait s'asseoir dans l'herbe

Le conseil de l'Agouhanna.

Le mécanisme a pris les chutes pour vassales ;

L'industrie a jeté vingt arches colossales

Sur le fleuve tremblant de peur ;

Et narguant désormais les sauvages colères,

Le touriste franchit nos forêts séculaires

Sur les ailes de la vapeur.

Le progrès a partout remporté la victoire ;

L'humble bouleau flottant fait place à la bouilloire ;

Le phare luit sur le rocher ;

L'étroit sentier des bois se cache sous nos rues ;

Et les derniers débris des races disparues

Vivent à l'ombre d'un clocher.

L'indigène a mis bas l'arme dévastatrice,

Le baptême a versé l'eau régénératrice

Sur son front indocile et fier ;

Et le prêtre du Christ, dans mainte basilique,

Annonce maintenant le verbe évangélique

A tout un peuple né d'hier.

Et j'allais demandant, en mes courses lointaines,  
 Aux clameurs des torrents comme au chant des fontaines  
 Aux tempêtes comme aux zéphirs,  
 Quel germe avait produit ce changement immense;  
 Et tout m'a répondu: « La magique semence,  
 C'est le sang fécond des martyrs! »

LE PREMIER DÉFRICHEUR

En 1617 arriva à Québec Louis Hébert et sa famille, la première qui passait au Canada. Hébert obtint dix arpents de terre occupés aujourd'hui par cette partie de la Haute-Ville où se trouvent l'Archevêché, la Basilique, le Séminaire, l'Université, la rue de la Fabrique.

Louis Hébert s'adonna à l'agriculture, et le premier, en notre pays, il fit pousser le blé là où naguère encore ne croissaient que les arbres de la forêt sauvage. C'était un homme courageux: il donna l'exemple à ses compagnons, et, grâce à sa persévérance, la culture du sol fut bientôt en honneur aux environs de Québec.

Louis Hébert a laissé une nombreuse descendance. Son nom mérite d'être conservé à la postérité.

C.-J. M.

## DOCUMENTS SCOLAIRES

### Convention pédagogique de Sherbrooke

*Conférence sur les Leçons de choses par M. FR. LIÉNARD, Professeur  
 à l'Académie commerciale de Montréal. (1)*

LES LEÇONS DE CHOSES

(Suite et fin)

Ve Point

*Utilité des leçons de choses pour l'enseignement élémentaire de l'agriculture et des sciences physiques et naturelles*

L'agriculture à l'école primaire ne saurait être enseignée scientifiquement. Cet enseignement donné sous forme de leçons de choses produit d'excellents fruits. Dans l'enseignement de cette matière, vous devez, dans vos leçons, vous appliquer principalement aux principes suivants:

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1905.

1° Leçons spéciales sur quelques animaux domestiques: le cheval, la vache, le porc, le mouton; leur organisation et leur manière de vivre, leur utilité sous tous les rapports, les races, les soins d'entretien.

C'est ici le lieu de dire un mot de la douceur envers les animaux. Ne négligez pas d'y habituer vos élèves, et adressez-leur en même temps les exhortations nécessaires. Dites-leur que les animaux sont aussi les créatures de Dieu; qu'ils sont les compagnons de nos travaux et de nos fatigues, dont ils gardent pour eux les plus rudes; que sans aller jusqu'à une ridicule sensiblerie, nous devons, non seulement ne pas les traiter avec brutalité, mais encore avoir pour eux les soins nécessaires et les mener avec douceur. Faites comprendre aux enfants que nous avons le droit de nous servir d'eux dans nos besoins, même celui de nous nourrir de leur chair, mais que nous n'avons pas le droit de les faire souffrir à plaisir. Dites-leur bien que celui qui est dur et cruel à l'égard des animaux, l'est aussi, et le sera tôt ou tard, à l'égard des hommes. Telles sont les vérités à inculquer ici aux enfants et à leur remettre souvent en mémoire. Vous les corroborerez par la pratique, en recherchant avec soin et en réprimant sévèrement tout manque de douceur envers les animaux, et même tous ces jeux, et ces mille espiègleries, toujours légères, mais plus ou moins cruelles, auxquelles les enfants se livrent si volontiers à l'égard des animaux domestiques.

2° Faites avec les enfants l'étude du poulailler et de la ruche.

3° Etude des espèces végétales les plus utiles et les mieux connues: arbres et arbustes fruitiers, céréales, légumes, plantes-racines, plantes fourragères.

4° Mauvaises herbes, insectes nuisibles et moyens de les détruire.

5° Rôle bienfaisant des animaux insectivores, utilité des petits oiseaux et protection qu'il faut leur accorder.

Oh! ici encore, Mesdemoiselles, habituez l'enfant à aimer les petits oiseaux et à les protéger. L'enfant, comme vous le savez, est inconsciemment cruel: il détruira les nids, il massacrera oiseaux et batraciens, pour le seul plaisir de détruire et sans s'arrêter aux souffrances qu'il cause. La Fontaine l'a dit:

*Cet âge est sans pitié!*

Ainsi donc, mettez dans le cœur de vos élèves la tendresse et la pitié; faites qu'ils aiment les petits et les humbles, dites-leur bien que: celui-là ne saurait être méchant et se conservera bon qui craint de faire du mal à un oiseau! Mais il n'y a pas que les oiseaux qui soient les protecteurs de nos champs; il y a aussi des êtres, des déshérités de la nature et que nous lui laissons impitoyablement massacrer; je veux parler des chauves-souris et des crapauds.

Engagez fortement vos élèves à les épargner, puisqu'ils sont nos amis, je dirai plus, nos bienfaiteurs. Dans vos leçons de choses, les insectes occuperont aussi une bonne part de votre temps. On est malheureusement porté à croire que tous les insectes sont nuisibles: c'est une grande erreur et vous en préviendrez bien vos élèves. Sans doute, beaucoup sont nuisibles. Mais d'autre part quel grand nombre sont les auxiliaires des cultivateurs et font une lutte acharnée aux insectes nuisibles. Les carabiques, entre autres, si nombreux sous les pierres pendant le jour.

En Europe, on apprend si bien aux enfants à les reconnaître, que pas un voudrait se rendre coupable du meurtre de ces insectes. On les apporte même précieusement dans le jardin des parents.

En vue de l'agriculture, vous apprendrez aussi aux enfants à reconnaître les diverses espèces de terrains dans nos champs et d'arbres dans nos forêts. Vous leur enseignerez l'utilité de ces arbres au point de vue de l'industrie, du chauffage comme

au point de vue de l'embellissement de nos rues, de nos places publiques, de nos demeures; vous les engagerez à ne pas les détruire inutilement, eux non plus, ces gardiens de la santé, au sein des villages comme au cœur des villes. Tous les ans, vous profiterez de la fête des arbres pour faire planter par les élèves, aidés de vos conseils, quelques arbres sur l'emplacement de votre école.

Bien que l'hygiène ne figure pas au programme élémentaire comme matière à traiter scientifiquement, il est indispensable de donner aux élèves, sous forme de leçons de choses, quelques notions vulgaires et quelques conseils pratiques sur l'art de conserver la santé. Le programme suivant peut vous servir de guide:

1° Soins de propreté et ses bons effets (le corps, l'habitation, les bâtiments de la ferme, la cour, les lieux d'aisances).

2° Ventilation, dangers des courants d'air; chauffage modéré.

3° Usage raisonnable des aliments et des boissons. Importance d'une bonne eau potable.

4° Dangers des liqueurs enivrantes (Démontrez bien à vos élèves que l'alcool est un poison qui *ruine* le corps et l'âme et conduit souvent à la *ruine*, au *crime* et à la *folie*).

5° Premiers soins à donner en cas de brûlures, de piqûres, d'hémorragie, d'asphyxie, d'indigestion, d'empoisonnement.

6° Précautions à prendre contre les maladies contagieuses.

Vous pouvez, pour cette manière, consulter avec avantage le « Manuel d'hygiène » du docteur Séverin Lachapelle.

Il est aussi très-important et très-utile pour les élèves que vous étendiez le cadre de vos leçons de choses aux sciences usuelles et aux grands phénomènes de la nature; ce sera un moyen d'apporter votre concours, quelque faible qu'il soit, au triomphe de la vérité, en combattant les erreurs et les préjugés qui règnent dans les campagnes et, il faut bien se le dire, quelquefois dans les villes. L'étude des *saisons* et de la *cause des saisons*, l'explication des phénomènes *cosmologiques*, la *pluie*, la *neige*, la *grêle*, la *rosée*, les *vents*, et les *tempêtes*, la *foudre*, le *moyen d'en préserver les édifices*, précautions à prendre pendant les *orages*, les *marées*, les *comètes*, les *aérolithes*, les *feux-follets*, etc., sont autant de leçons de choses qui intéresseront vos élèves et qui sont de nature à élever leur cœur vers le Maître Souverain qui commande à toutes ces choses.

Est-on rendu à l'époque de l'ouverture de la navigation, ou les enfants ont-ils pour sujet de lecture un récit de voyage en mer, ou bien encore les journaux rapportent-ils un naufrage, chose malheureusement assez fréquente de nos jours, dans ces récits on trouve fréquemment employées les dénominations données aux principales parties d'un navire. Si les enfants les ignorent, le récit ou la lecture quelque attachante qu'elle soit, perd toujours de son charme et de son intérêt. Dans ce cas, une leçon de choses sur les différentes parties d'un navire et sur les termes employés pour les dénommer et les distinguer sera très attrayante et très instructive pour les enfants, surtout si vous dessinez un navire sur le tableau noir en suivant à peu près l'ordre qu'on apporte dans sa construction, si vous ne pouvez avoir la représentation de l'objet ou vous le procurer en réalité en petit. Vous pourrez profiter avantageusement de cette leçon pour faire connaître à vos élèves les exportations du pays, nos ports de mer, attirant leur attention sur ceux si utiles pendant l'hiver en leur expliquant pourquoi les navires ne peuvent arriver à tous les ports durant la saison rigoureuse.

Nous sommes rendus aux premiers jours de l'hiver, la température est froide, les nuages sont gris, la neige commence à tomber, voilà une belle occasion pour une leçon de choses intéressante dont le canevas pourrait être :

Nature de la « neige ».—Circonstances où elle prend naissance—Curieuses formes de la neige—Pourquoi la neige ne tombe qu'en hiver—Elle n'est pas également abondante dans tous les pays—Neiges perpétuelles—Pourquoi les nuits sont claires en temps de neige—Neige rouge—Rôle de la neige dans la nature—Ouragan de neige—« Avalanches ».

Pour ces leçons je me permettrai de vous recommander le précieux ouvrage intitulé : « Lectures variées sur les sciences usuelles, les grands phénomènes de la nature, etc. . . » par M. Maigne.

Dans vos leçons de choses sur les phénomènes de la nature, ne négligez pas vos efforts pour combattre les préjugés et les superstitions répandues sur les phénomènes que vous traiterez.

Un exemple : Je prends la foudre. Certains esprits prétendent que sonner les cloches des églises à toute volée pendant les orages a pour effet de dissiper les nuages orageux. D'autres prétendent, au contraire, que ce moyen est plus propre à attirer la foudre qu'à l'éloigner. Dites à vos élèves que la vérité est que rien ne prouve que le son des cloches ait une influence quelconque sur les nuages orageux. Toutefois, comme les clochers, en raison de leur élévation et de leur forme aiguë, sont plus exposés à être foudroyés que les autres édifices, il est excessivement dangereux pour les sonneurs de mettre les cloches en branle pendant un orage. En effet, si la foudre vient à tomber sur le clocher, il y a cent à parier contre un que la corde, presque toujours plus ou moins humide, fera l'office de conducteur et dirigera la décharge sur le sonneur, qui sera inmanquablement tué ou blessé. Donc on doit empêcher de laisser sonner les cloches quand il tonne, et cela uniquement dans l'intérêt des personnes chargées de ce soin.

En parlant de la foudre, le sujet d'une leçon de choses se présente naturellement : celui du paratonnerre destiné à préserver les édifices. Enseignez-leur ce qu'est le paratonnerre, sa forme, son usage, où on le place et où il va finir. Faites-leur connaître l'inventeur, etc.

Autre exemple : Quel n'est pas le grand effroi des gens trop crédules de la campagne à la vue des feux follets. Une petite leçon de choses sur ce sujet rétablira les faits et fera connaître aux enfants que ces phénomènes sont tout à fait naturels. Expliquez-leur que ces flammes légères qui apparaissent la nuit sur le bord des eaux, dans les marais et dans les cimetières sont des vapeurs d'hydrogène phosphoré qui se produisent partout où il y a des substances animales en putréfaction enfouies dans le sein de la terre humide. Que ces vapeurs se glissent à travers les fissures du sol et viennent se répandre dans l'atmosphère, où elles prennent feu d'elles-mêmes. Qu'elles sont plus communes en été qu'en hiver, parce que, pendant la saison chaude, la décomposition spontanée des matières qui leur donnent naissance est plus active que pendant la saison froide.

Certains gens soutiennent que ces flammes sont promenées par l'esprit malin pour détourner les voyageurs de leur route et les entraîner dans des embûches. Il est vrai que si on suit un feu follet, qui semble reculer à mesure qu'on en approche, on va tomber le plus souvent dans quelque mare dangereuse ; mais il est ridicule de supposer qu'il y ait là quelque chose de surnaturel.

J'avais donc raison, tout à l'heure, de dire que l'importance des leçons de choses est considérable, vous le constatez. De cet entretien, que ressort-il? Que ces sortes de leçons demandent même pour les plus simples, de la science et beaucoup de science. Un devoir s'impose donc pour vous, Mesdemoiselles, c'est celui de travailler constamment à agrandir et à varier le cercle de vos connaissances. Soyez persuadées que plus vous saurez, plus vous aurez le désir de savoir. Ne perdez donc pas de temps. Hélas! il faut bien le dire, malheureusement dans le pays on n'a pas, généralement, assez le goût de l'étude. Souvent et même trop souvent on se borne à l'étude des connaissances absolument nécessaires à l'état qu'on a embrassé: un avocat se borne à l'étude du droit; un médecin à celle de la médecine; nous, instituteurs, ne nous contentons-nous pas trop souvent d'approfondir plus ou moins les matières que nous sommes tenus d'enseigner? Quant aux artisans, aux ouvriers, aux cultivateurs, c'est à peine s'ils lisent autre chose que les nouvelles à sensation de leur journal. A s'instruire, on n'y songe pas, ou l'on se dit: A quoi bon m'instruire? J'en sais assez pour remplir ma besogne.

A quoi bon? Mais les jouissances intellectuelles ne sont-elles pas les plus grandes? N'a-t-on pas la récompense des efforts faits pour s'instruire dans sa propre instruction? Dans vos leçons donc, vous tâchez de développer au cœur de vos élèves cet amour de l'étude qui sera toujours pour eux une sauvegarde dans le chemin de la vie. Certains esprits étroits ont été jusqu'à dire que l'instruction éloigne de Dieu, rien n'est plus absurde et plus faux. Loin de là, la saine instruction rapproche au contraire de Dieu, car Lui qui est toute lumière ne peut permettre qu'ils s'égarer ainsi, ceux qui aiment la lumière et qui la recherchent. Plus on s'instruit, plus on est en état d'admirer et de comprendre la grandeur, la puissance, la sagesse de Dieu, et plus on est porté à l'aimer et partant à le servir fidèlement.

Je crois avoir, à peu près, épuisé mon sujet. Je vous demanderai cependant la permission de me résumer sous forme de règles pratiques:

1° Mettez toujours sous les yeux des enfants, toutes les fois que cela est possible, soit par une représentation effective, soit par une image, soit par un dessin que vous tracez au tableau noir, l'objet ou les parties de l'objet auquel la leçon du jour emprunte son titre.

2° Faites-le nommer aux enfants qui diront en même temps tout ce qu'ils savent de sa couleur, de sa forme, de ses usages, de ses qualités ou propriétés, etc.... Ce début doit être court, le dialogue doit toujours être conduit par le maître, qui ne le laisse pas se prolonger, s'égarer; simple entrée en matière destinée à intéresser les élèves à la leçon par une intervention directe de leur part.

3° Assuré de leur curiosité et de leur attention, exposez alors l'objet de la leçon.

4° Reprenez-la ensuite sous forme d'interrogations variées, pressées, vous adressant à toute la classe. Mais évitez de marcher au hasard dans les interrogations. Je ne dis pas qu'elles doivent être toutes rédigées à l'avance, parce que vous ne devez pas vous lier les mains ni tomber dans l'écueil du questionnaire, mais elles doivent être prévues, préparées, graduées, enchaînées par une progression constante et logique, ni trop nombreuses pour ne pas distraire l'esprit des élèves en les engageant dans des chemins de traverse, ni trop difficiles pour ne pas échapper à leur portée et ne pas détruire l'intérêt.

5° Faites résumer la leçon d'une manière précise et sommaire, en aidant les élèves au besoin.

6° Parlez français et faites parler français à vos élèves; corrigez ou faites corriger avec douceur et sans raillerie les expressions vicieuses, surtout les anglicismes.



7° Ne passez jamais sur un mot ou une expression incomprise des élèves. Donnez-leur en le sens dans une brève, mais intéressante leçon de choses occasionnelle.

8° Tirez parti des leçons de choses pour donner aux élèves un travail personnel proportionné au degré d'avancement de chaque division dans la même classe.

9° Préparez soigneusement chacune de vos classes et surtout apportez un soin minutieux et soutenu à la préparation de vos leçons de choses, travaillez sans cesse à vous instruire. Notre vie à nous, éducateurs de la jeunesse, est une vie d'études et d'observations de tous les jours, de tous les instants. Et s'il est une vérité reconnue dans l'enseignement, c'est qu'un maître, pour remplir dignement sa tâche, sache bien au delà de ce qu'il doit enseigner; les leçons sont alors mieux remplies, mieux dirigées, plus intéressantes, plus approfondies, en un mot plus fécondes.

10° Ne perdez jamais une occasion d'instruire les enfants qui vous sont confiés, en récréation comme en classe. Habituez-les à vous demander avec franchise et avec confiance l'explication des choses qu'ils ne comprennent pas; et dans ce cas, recevez-les toujours avec bonté, bien qu'il se peut que vous ne soyez pas prêtes à leur répondre tout de suite.

11° Inspirez aux enfants l'amour de l'étude par tous les moyens possibles et surtout en leur rendant la tâche intéressante et agréable.

12° Que vos leçons aient toujours un cachet à la fois national, moral et religieux. Ne manquez jamais une occasion de combattre les préjugés et les superstitions. Inspirez à vos élèves l'amour de leur pays et de leur condition. Dans toutes ces leçons, faites-leur admirer la bonté et la sagesse de Dieu, créateur de toutes les merveilles de la nature et auteur de tout bien.

Tels sont, Mesdemoiselles, les conseils et les considérations qui découlent naturellement du sujet que j'ai eu à développer devant vous.

Je n'ai plus qu'à vous remercier de votre bienveillante et indulgente attention.

### Rapport de la délégation nommée par la Commission scolaire de Montréal pour visiter l'Exposition de Saint-Louis

(Travail inédit)

A messieurs les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat de notre visite à l'exposition de Saint-Louis.

#### La ville de Saint-Louis

La ville de Saint-Louis est la plus grande ville à l'ouest du Mississipi et la quatrième des Etats-Unis quant à la population.

Elle avait en 1800 à peine 1,000 habitants; le recensement de 1900 lui-même en donne 575,238, et elle en compte aujourd'hui 800,000.

Elle fut fondée le 15 février 1764 par Pierre Liguiste Laclède, sous Louis XV de France. En 1765 elle fut nommée capitale de la Haute Louisiane avec Saint-Ange de Bellerive comme gouverneur.

Fondée par les Français, on retrouve partout les traces des hardis pionniers qui ont exploré ces régions. Un grand nombre de noms français ont été conservés, parmi lesquels figurent avec honneur ceux de Laclède, de Jolliet et de De La Salle.

La première église catholique fut construite en 1770. Il y a aujourd'hui une cathédrale et une quarantaine d'églises catholiques.

La ville occupe une étendue de 62½ milles carrés ou 40,000 acres, et côtoie la rivière sur une étendue de 21 milles.

#### L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

L'Exposition universelle de 1904 est officiellement connue sous le nom d'Exposition de l'Achat de la Louisiane—« Louisiana Purchase Exposition ».

Il y a cent ans, le président Jefferson acheta la région de la Louisiane, de Bonaparte, premier consul de la République Française, pour la somme de \$15,000,000. Le transport eut lieu le 9 mars 1804. Aujourd'hui cette immense étendue de terrain a été divisée en quatorze états ou territoires et a une population de 15,000,000 d'habitants.

#### *Terrains de l'Exposition*

Les terrains de l'Exposition ont un mille et trois quarts de long, sur un mille de large, et couvrent une surface de 1240 acres.

#### *Bâtiments de l'Exposition*

Les palais de l'Exposition qui imitent le marbre blanc sont dans le style de la « Renaissance, » et les pavillons des nations étrangères sont, bien souvent, des reproductions de palais bien connus. C'est ainsi que la France reproduit le Grand Trianon de Versailles; l'Angleterre, le palais de Kensington de Londres; la Belgique, l'hôtel de ville d'Anvers.

#### *Le palais de l'Education*

Pour la première fois on a donné à l'instruction publique la place d'honneur en installant les exhibitions scolaires dans une bâtisse spéciale placée bien en vue, et couvrant un espace de cinq acres.

#### *L'exposition scolaire*

Dans toute exposition scolaire, comme dans tout examen ordinaire ou de concours, il y a une partie extrêmement importante qui n'est pas apparente: c'est celle de l'éducation proprement dite. Les résultats de l'instruction sont visibles et palpables, tandis que ceux de l'éducation échappent aux regards, et restent intangibles.

Il s'en suit naturellement que le professeur qui aurait passé tout son temps à préparer exclusivement des travaux scolaires obtiendrait un résultat beaucoup plus apparent que celui qui aurait consacré le temps voulu à donner des leçons de morale aux élèves, à extirper les vices précoces, et à hâter la germination des vertus naissantes.

Il est donc impossible de constater par une exposition quelle a été la formation du cœur, l'éducation de la volonté, et l'acquisition des qualités essentielles qui constituent un bon citoyen et qui font le bonheur des peuples. Heureusement que nous pouvons nous passer de cette étude, car, sous le rapport de la discipline et de la morale nous n'avons rien à envier aux autres peuples.

Il ne s'en suit pas, toutefois, qu'une exposition soit sans son utilité. La comparaison des méthodes, la différence des systèmes, et le plus ou moins d'importance attachée à une branche d'enseignement sont de nature à intéresser et à instruire le visiteur.

C'est ainsi, dit M. Howard J. Rogers, chef du département de l'Exposition de Saint-Louis, que l'Exposition du Palais de Cristal à Londres, en 1851, amena l'établissement de l'école des arts industriels au musée de South Kensington; l'Exposition du

Centenaire en 1876 fut cause de l'introduction des travaux manuels dans les écoles des États-Unis; la réorganisation de l'instruction primaire en France, fut le résultat de l'Exposition de Paris en 1878; l'augmentation rapide de l'enseignement des travaux manuels et de l'art industriel est due à l'Exposition de Chicago en 1893; et l'Exposition de Paris, en 1900, fut la cause déterminante de la résolution prise par le gouvernement français d'envoyer tous les ans des élèves aux États-Unis pour étudier les méthodes industrielles et commerciales qui font la richesse d'un pays. Tous les peuples d'ailleurs font des efforts incessants pour arriver, au moyen d'une instruction spéciale, à obtenir, sinon la suprématie, au moins une place honorable dans le commerce et l'industrie.

#### L'EXPOSITION DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS

C'est naturellement l'Exposition de la ville que nous visitons qui a le plus attiré notre attention et à laquelle nous avons consacré le plus de temps. La salle contenant les objets exposés avait 140 pieds de long par 27 de large.

La façade se composait de verres en couleur, peints par des institutrices ou les élèves les plus capables, et représentant des scènes historiques de l'éducation primitive chez différents peuples.

A l'intérieur on retrouvait, exécutés sur papier, les mêmes dessins coloriés pour vitraux, tapis, pré-larts, tapisseries, tentures, vaisselles, etc., qui font connaître l'importance que l'on attache à l'enseignement du dessin. Les élèves commencent au jardin de l'enfance et continuent pendant les huit années du cours le dessin au crayon, à l'encre, et en couleurs.

Cet enseignement qui se complète par les travaux manuels exécutés par les élèves de septième et de huitième années, a pour but d'habituer l'œil à discerner, et la main à exécuter; de donner aux élèves des habitudes d'attention, d'ordre, d'exactitude et de persévérance; d'accroître en eux la dextérité, le jugement et l'habileté; de développer le sens de la forme et du goût.

Le dessin se retrouve également dans les compositions des élèves, même dans les classes les plus élémentaires. Si l'on pose une question en arithmétique, comme la suivante par exemple: « Combien font une pomme et deux pommes? » l'élève écrit la donnée, puis dessine une pomme d'un côté, et deux pommes de l'autre. Réponse: une pomme et deux pommes font trois pommes; et les trois pommes sont de nouveau dessinées toutes ensemble. Il est assez naturel de comprendre que ce système ne peut s'étendre à tous les problèmes, mais on le retrouve dans les fractions et ailleurs. Les compositions littéraires, les compositions de géographie et d'histoire sont illustrées de la même façon.

Sur les tablettes se trouvent les travaux des élèves, formant un volume pour chaque classe. Au-dessus de ces tablettes se trouvent les cabinets ou armoires au nombre de vingt-huit. Ces armoires renferment des feuillets verticaux et mobiles sur chacun desquels on a collé quatre échantillons de chaque matière, choisis parmi les meilleures compositions.

L'écriture droite est en usage dans toutes les écoles et donne un résultat très satisfaisant.

Les élèves commencent en deuxième année à écrire des lettres et en troisième à composer. Ils n'ont pas d'autre livre en mains qu'un livre de lecture avant la troisième année.

#### Gratuité

Il n'est rien chargé aux élèves sous forme de taux mensuels pour l'enseignement, les écoles communes et les écoles supérieures, ou High Schools, sont absolument gratuites. Autrefois les livres de classe étaient donnés aux élèves indigents seulement, mais à dater du mois de septembre 1903, tous les effets classiques sont fournis gratuitement. (Il ne s'agit ici que de la ville de Saint-Louis).

#### Coéducation

Les écoles sont mixtes, c'est-à-dire que les garçons et les filles occupent les mêmes classes dans les jardins de l'enfance, dans les écoles primaires, dans les High Schools

et dans les universités. Ils ne sont séparés qu'au moment de la récréation.

Heureusement que ce système qui a de nombreux opposants, commence à tomber en défaveur. Voici ce que dit à ce sujet le président Hall, de l'Université Clarke, dans une conférence faite devant l'Association des High Schools de Chicago. Non seulement il est en faveur d'un plus grand nombre d'hommes pour faire la classe aux garçons, mais il est absolument opposé au principe de la coéducation. Le résultat de cette éducation commune est de donner un caractère commun aux deux sexes. Il masculinise les filles, féminise les garçons et amènera inévitablement une dégénération de race.

#### *L'École Wyman*

Dans la salle de l'Exposition de la ville de Saint-Louis on avait placé sur une table une reproduction en plâtre de l'école Wyman. Comme cette école était la plus récemment bâtie, la plus belle et la mieux équipée des écoles de la ville, nous sommes allés la visiter.

En arrivant à la rue Tresa, l'édifice nous apparaît dans toute son immense grandeur. Après avoir franchi le grillage en fer battu, avec poteaux en granit brut, on y accède par trois terrasses couvertes de verdure et de fleurs. En entrant par la porte principale le corridor est soudainement fermé par une cloison et le public est obligé de monter au premier étage par deux escaliers latéraux.

Les classes sont toutes placées sur le devant de la bâtisse et la partie qui se trouve du côté de la cour est un immense corridor de vingt pieds de large. L'on paraît avoir rejeté systématiquement le corridor central avec classes bi-latérales.

La surface vitrée des fenêtres est égale à un quart de la surface du plancher, tandis que nos règlements n'exigent qu'un sixième. Les châssis sont placés à trois pieds six pouces du plancher et montent jusqu'à six pouces du plafond.

Les classes peuvent contenir 60 élèves avec chacun son pupitre et sont assez grandes pour donner 200 pieds cubes d'air par élève, tandis que la loi ne demande ici que 150 pieds cubes.

Les tableaux sont en ardoise et il y a un placard dans chaque classe. Les portes vitrées donnant sur le corridor sont très larges, recouvertes en cuir noir, avec plaques en cuivre au bas et au côté gauche.

Le plancher du corridor est bordé en marbre, et les boiseries sont en toile. Les escaliers sont en fer avec marches en asphalte. Il y a une grande salle pour les élèves du jardin de l'enfance, une deuxième pour les exercices de gymnastique et une troisième pour usages divers.

Le système de chauffage et de ventilation combinés est parfait. Au moyen de ce système chaque élève reçoit en moyenne 30 pieds cubes d'air frais par minute et chaque classe 1800 pieds cubes d'air par minute, ce qui a pour effet de renouveler complètement l'air dans chaque classe toutes les sept minutes. Le système de chauffage est pourvu d'un fumivore.

Les murs et le plafond du soubassement sont blanchis en couleurs à l'eau.

Les cabinets et les urinoirs en ardoise sont munis d'un régulateur automatique qui laisse tomber une quantité suffisante d'eau toutes les quinze minutes.

Les deux cours sont assez grandes et sont pavées en briques dures.

Mille élèves fréquentent cette école et il y a vingt-deux maîtresses sous la direction de M. J.-B. Hall, principal.

#### *Administration des écoles*

La Commission des écoles de la ville de Saint-Louis se compose de douze membres qui donnent leurs services sans salaire ou compensation quelconque. Chaque membre est élu pour un terme de six ans. Quatre membres se retirent tous les deux ans et sont remplacés par élection. Les vacances qui arrivent par cause de démission volontaire sont remplies par le maire de la ville.

#### *Finances*

Le revenu total de la Commission pour 1902-03 a été de \$2,299,518.68. Le montant de la taxe à prélever était limité à quatre *mills* dans la piastre, mais comme ce

montant était insuffisant pour maintenir les écoles et en bâtir de nouvelles, la commission fut autorisée, au mois de novembre 1902 à prélever une taxe qui ne doit pas dépasser six *mills* par dollar.

#### *Ecoles*

Il y a à présent 129 bâtiments scolaires dans la ville. Il n'y a que 92 écoles parce que, dans certains endroits, il y a plusieurs bâtiments dans la même cour et appartenant à la même école.

Autrefois les écoles de Saint-Louis étaient à trois étages avec quatre classes par étage, séparées par un corridor. Aujourd'hui, les écoles n'ont que deux étages avec dix-huit classes et une salle pour un « Kindergarten ». Une école de ce genre peut recevoir 1000 enfants, nombre maximum que la Commission a fixé pour chaque école.

#### *Districts scolaires*

La ville est divisée en districts scolaires et les élèves d'un district ne sont pas admis à fréquenter les écoles d'un autre district.

#### *Maitres et Maitresses*

Il y a 1795 maitres et maitresses dans les écoles de Saint-Louis. Toutes les nominations sont faites par le surintendant local et ratifiées ou rejetées par la Commission. Les maitres et les maitresses qui sont nommés pour un terme de probation, ne reçoivent, ainsi que les maitres suppléants, leur nomination officielle et permanente que lorsqu'ils ont donné des preuves de leur compétence et de leur efficacité.

#### *Heures de classe*

Les heures de classe sont de 9 à 12 le matin avec une récréation de 15 minutes, et l'après-midi de 1 h. 10 m. à 3 h. 25.

Les écoles s'ouvrent le premier lundi de septembre et continuent en opération pendant quarante semaines. Le congé semi-annuel commence la veille de Noël pour finir le lendemain du Jour de l'An. Les vacances commencent vers le milieu de juin et durent de dix à onze semaines.

#### *Fréquentation scolaire*

L'instruction n'est pas obligatoire dans l'état de Missouri, la présence à l'école est volontaire. Il y a à Saint-Louis 86,484 élèves qui fréquentent les écoles; 82,459 dans les écoles du jour et 4,025 dans les écoles du soir.

#### *Salaires*

Dans chaque école il y a un principal et un certain nombre de maitres assistants ou de maitresses assistants. Le maitre qui vient immédiatement après le principal est appelé sous-principal, « Head Assistant » et prend la place du principal en cas d'absence. Il y a dans chaque école un certain nombre de maitresses qui, par leurs états de service et leur mérite incontestable, méritent un rang, un salaire plus élevés que les autres, et qui reçoivent le titre de premières assistantes.

Dans chaque grande école il y a ordinairement trois premières assistantes; toutes les autres sont appelées deuxième assistantes.

#### *Discipline*

La Commission scolaire autorise les punitions corporelles, mais ne les encourage pas. C'est une affaire qui est laissée presque entièrement au jugement et à la discrétion des principaux, qui en usent modérément, mais qui n'en abusent jamais. Quelques-uns même ne s'en servent pas du tout.

## EXPOSITIONS SCOLAIRES DES AUTRES VILLES

Nous avons aussi visité les expositions des autres villes des Etats-Unis, notamment celles de New York, Chicago, Philadelphie et Boston, mais comme toutes ces expositions se ressemblent assez, nous nous exposerions à des redites inutiles en en faisant le rapport. Nous avons retrouvé partout beaucoup de dessins et beaucoup de travaux manuels. Les quatre règles simples, la géographie et l'histoire illustrées par l'élève. Les compositions littéraires et les industries illustrées de la même façon. Quelquefois les élèves avaient recours à des gravures achetées ou prises dans les revues à 10 centins pour faire leurs illustrations, mais la plupart, surtout les grands, les dessinaient eux-mêmes.

A Boston l'on donne des cours de sciences élémentaires dans toutes les classes. Les élèves font aussi des cartes géographiques en relief et en couleurs très bien réussies. L'on donne aussi beaucoup d'attention à l'enseignement du solfège.

A New-York on enseigne le droit civique, et chaque classe est pourvue d'une bibliothèque à trois rayons et contenant une centaine de volumes. Nous avons aussi remarqué les appareils et le matériel dont on se sert pour donner des conférences gratuites au public de la ville. Nous avons aussi trouvé dans le département de l'Etat de New-York le tableau suivant qui a bien son côté intéressant.

## ETAT DE NEW-YORK

*Dépenses totales pour les écoles communes*

ANNÉE	MONTANT
1850.....	\$ 1,607,684
1855.....	3,554,557
1860.....	3,744,236
1865.....	5,535,460
1870.....	9,905,514
1875.....	11,459,353
1880.....	10,296,977
1885.....	13,465,367
1890.....	17,392,471
1895.....	20,950,614
1900.....	33,421,491
1901.....	36,395,269
1902.....	37,369,017
1903.....	41,418,095

La population des Etats-Unis en 1900 était de 76,303,387.

La population de l'Etat de New-York en 1900 était de 7,268,894 ou un peu moins d'un dixième.

Dépenses totales pour les écoles communes aux Etats-Unis, d'après les informations les plus récentes, étaient de \$233,208,465, desquelles New-York dépense plus d'un sixième.

## LES ÉTATS-UNIS

Dépenses *per capita* pour les écoles communes d'après les statistiques les plus récentes

Etat	Population	Inscription totale	Assistance moyenne quotidienne
New York ... ..	\$5.70	\$32.95	\$44.62
Alabama ... ..	0.58	2.00	4.41
Arkansas ... ..	1.18	4.62	7.27
California ... ..	5.50	28.29	38.38
Colorado ... ..	7.60	31.27	46.57
Connecticut ... ..	3.91	22.01	30.12
Delaware ... ..	2.45	12.29	17.93

Florida	1.50	7.05	10.41
Georgia	0.99	4.34	6.92
Idaho	4.26	14.95	22.97
Illinois	4.35	21.64	27.78
Indiana	3.66	16.44	22.10
Iowa	4.12	16.4	24.62
Kansas	3.26	12.34	17.58
Kentucky	1.33	5.71	9.04
Louisiana	0.89	6.21	8.81
Maine	2.81	14.74	20.03
Maryland	2.14	11.38	18.81
Massachusetts	5.39	31.90	39.81
Missouri	2.62	11.61	17.27
Michigan	3.62	17.10	22.18
Minnesota	4.08	17.22	27.42
Mississippi	0.94	3.79	6.45
Montana	5.08	27.54	39.25
Nebraska	4.01	14.80	23.07
Nevada	4.94	30.13	44.59
New Hampshire	2.83	17.51	24.54
New Jersey	4.42	24.91	36.34
North Carolina	0.68	2.77	4.78
North Dakota	5.25	25.05	34.25
Ohio	4.02	20.17	27.25
Oregon	4.05	18.15	26.11
Pennsylvanie	3.86	20.40	27.55
Rhode Island	3.98	24.63	33.81
South Carolina	0.78	3.62	4.99
South Dakota	4.60	17.48	25.36
Tennessee	0.91	3.82	5.42
Texas	1.71	7.32	9.94
Utah	5.50	21.06	27.14
Vermont	3.18	16.82	22.22
Virginia	1.15	5.69	9.50
Washington	5.14	20.77	30.71
West Virginia	2.29	9.31	14.45
Wisconsin	3.04	13.86	22.17
Wyoming	2.74	17.47	26.27

A Chicago ils ont l'instruction obligatoire, des écoles de détention, et des écoles qui fonctionnent pendant les vacances. Ils enseignent beaucoup la géographie au moyen de voyages illustrés, faisant connaître en même temps les produits des différents pays.

A notre retour de Saint-Louis nous sommes arrêtés à Chicago et nous avons eu le temps de visiter deux écoles: l'école « Drake » et l'école « Mosley ».

L'école Drake renferme toutes les améliorations modernes et est luxueusement équipée. Elle possède des statues et des tableaux d'un certain prix dus à la générosité du public. Il y a vingt classes pouvant contenir chacune 60 élèves. L'inscription a été cette année de 1050 élèves.

L'école Mosley est une vieille école avant vingt-deux classes et 950 élèves. Nous l'avons visitée à cause des travaux manuels qui s'y exécutent. Les élèves n'y travaillent que le bois et 24 peuvent travailler à la fois dans la salle qui est assez spacieuse. Le coût de l'équipement d'une salle de cette grandeur serait d'environ \$200, et les dépenses pour achat de bois etc., monteraient à \$50.

L'état de Wisconsin exposait une invention nouvelle appelée roche artificielle, ressemblant à s'y méprendre à l'ardoise dont elle a toutes les qualités et qu'elle est appelée à remplacer.

## LA BELGIQUE

La Belgique avait une très belle exposition scolaire à tous les degrés d'enseignement: depuis les jardins de l'enfance, qu'ils appellent écoles gardiennes, jusqu'aux universités. Comme cette exposition se trouvait dans le palais belge, représentant l'hôtel de ville d'Anvers, et situé assez loin du bâtiment de l'Éducation, nous n'avons pu donner à cette exposition tout le temps qu'elle méritait.

La devise belge: « *L'École pour la vie*, » est partout apparente, et la concentration comme moyen pour arriver au but désiré est partout évidente. Voici ce que l'on pouvait lire sur les tableaux exposés:

« L'exposition de l'enseignement primaire, par l'ensemble, par l'ordonnance et par la nature de ses divers éléments, est l'expression synthétique de la pensée pédagogique: *L'École pour la vie*.

« Cette exposition a pour objet principal:

1° de mettre en évidence les aspects nouveaux du système d'éducation en usage dans les écoles froebéliennes (enfants de trois à cinq ans), dans les écoles primaires (enfants de six à quatorze ans), et dans les écoles d'adultes (jeunes gens de l'un et de l'autre sexe de plus de quatorze ans); 2° de montrer comment les écoles normales préparent les aspirants-instituteurs et les aspirantes-institutrices à donner aux élèves de ces trois catégories d'écoles un enseignement en rapport avec les nécessités de la vie réelle; 3° enfin, de faire connaître l'organisation et les résultats des œuvres scolaires d'ordre moral et social ».

Les aspects nouveaux du système belge d'éducation populaire sont les suivants:—

1° La méthode concentrique dans les détails du plan général d'éducation.

2° La tendance professionnelle de l'enseignement.

3° La préparation facile, rationnelle et économique des moyens matériels d'enseignement.

La *méthode concentrique* consiste en un ensemble d'exercices harmoniques propres à cultiver les facultés physiques, intellectuelles et morales des petits enfants et à leur donner certaines notions déterminées qui se développent à mesure qu'ils avancent dans leurs études.

La *tendance professionnelle* s'accuse dès l'école gardienne par les exercices de modelage, de pliage, de tressage, et de tissage, elle s'accroît dans les écoles primaires, et prend son plein développement dans les écoles d'adultes où les élèves reçoivent des cours spéciaux appropriés aux nécessités régionales.

## L'ALLEMAGNE

Dans toutes les sections du palais de l'Éducation nous avons trouvé des photographies sur verre et des lanternes pour projections lumineuses, mais l'instrument qui nous a le plus intéressé est celui que nous avons rencontré dans l'auditorium ou salle des conférences de la section allemande. Cette lanterne projetait sur la toile, non seulement les vues photographiques préparées d'avance, mais de plus tout objet placé en avant de la lampe. L'opérateur a reproduit ainsi différents objets: une montre, un chapeau, une main.

## LA FRANCE

La France avait naturellement une belle et bonne exposition portant un grand cachet de sincérité. Les cahiers et les différents objets exposés, n'étaient pas faits en vue de l'exposition, ils étaient le résultat du travail de chaque jour, tel que fait dans les classes, et les cahiers de devoirs journaliers portaient les traces à l'encre rouge, de la correction faite par le professeur.

L'enseignement à tous les degrés, depuis les écoles maternelles jusqu'à l'université, étaient représentés. Nous avons spécialement remarqué les spécimens de décorations murales avant pour but d'instruire et de moraliser. Les tableaux d'enseignement par l'aspect, ou les tableaux d'enseignement par les yeux s'y trouvent en grand nombre. On y voit des tableaux sur les animaux domestiques, les végétaux, les terrains, l'histoire naturelle, l'histoire de France, la physique, l'astronomie, la géographie, etc.



Les images géographiques de la France imprimées en couleurs étaient très belles, et méritaient à juste titre le nom de décorations murales. Celles que nous avons vues représentaient : les Vosges, Toulon, port de guerre, la Touraine, le Berry, l'Auvergne, le Dauphiné, etc., et venaient de chez Hachette & Cie, et de F. Hugo d'Alesi.

## LA SUÈDE

La Suède avait une exposition remarquable et pratique au point de vue matériel. Ses bibliothèques scolaires étaient absolument dans le genre qui conviendrait à nos écoles. Elle exposait en outre de grands pupitres à dessin, des pupitres en bois de trois grandeurs différentes, et une tribune en bois pour le maître. Cette tribune était munie de tiroirs de chaque côté et d'une porte à l'extérieur. Elle avait aussi trois armoires de grandeurs variées pour les objets de classe, une armoire spéciale pour les livres à consulter, un placard renfermant des tableaux historiques, et une série de cartes géographiques avec corniche et rouleaux automatiques.

Son exposition de travaux manuels remplissant toute une pièce, était très bien réussie. Les travaux en bois et en métal témoignaient d'un grand talent et d'une rare habileté.

## RÉSUMÉ ET REMARQUES

Friedrich Froebel, pédagogue allemand, et disciple de Pestalozzi, fut le fondateur des *Jardins d'Enfants* et un des principaux organisateurs des travaux manuels dans les écoles primaires de garçons et de filles. Il ouvrit sa première école en 1840 à Blankenbourg, Allemagne. Ses théories intéressèrent Mlle Elizabeth Peabody, de Boston, qui passa en Allemagne pour les étudier. De retour en Amérique, en 1868, elle consacra le reste de sa vie à la diffusion des principes froebéliens. Ses efforts furent couronnés de succès et l'on vit bientôt les « *Kindergartens* » se multiplier aux Etats-Unis. Fondés et entretenus d'abord par la philanthropie des Associations de bienfaisance, ils ne tardèrent pas à trouver leur place dans les écoles, et aujourd'hui ils font, pour ainsi dire, partie intégrante du système d'éducation américain.

Le dessin est enseigné d'une manière efficace dans toutes les classes, et l'on profite de cet avantage pour exiger des élèves qu'ils illustrent leurs compositions.

L'écriture droite est partout en usage, il n'y a que quelques villes qui soient retournées à l'écriture oblique.

Les décorations murales, sous forme de tableaux servant à l'instruction et à l'éducation des enfants, se rencontrent partout.

Les exercices gymnastiques sont considérés comme indispensables à la santé et à la formation complète de l'enfant.

Le solfège est enseigné dans toutes les classes des écoles communes.

L'instruction est obligatoire dans trente Etats, un territoire, et le district de la Colombie. Dans seize autres Etats et un territoire la compulsion n'existe pas.

Les punitions corporelles ne sont pas défendues par la loi excepté dans un seul Etat : le New Jersey. Les autres Etats permettent aux Commissions scolaires de faire leurs propres règlements à ce sujet. Il y a autant de villes qui permettent ces punitions qu'il y en a qui les défendent. L'on recommande cependant de les infliger avec justice, prudence et modération.

La gratuité complète de l'enseignement est partout bien accueillie.

Le système de chauffage et de ventilation combinés est tout ce qu'il y a de plus satisfaisant.

Les travaux manuels sont plus en faveur que jamais dans toutes les parties de l'Union, dans les Etats européens, et même dans l'île de Ceylan, la Chine et le Japon.

Les Etats-Unis et tous les autres peuples rivalisent de zèle pour arriver à la suprématie commerciale et industrielle au moyen d'une instruction technique appropriée.

## CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

*Dessin*

L'importance que l'on attache à l'enseignement du dessin dans tous les pays nous fait un devoir de suggérer qu'il soit fait une place de plus en plus grande à cet enseignement dans nos cours d'études.

Pour arriver pratiquement à la réalisation de ce projet nous recommandons qu'un professeur spécial de dessin soit nommé pour chacune de nos écoles.

Que ces professeurs se réunissent de temps à autre pour arriver à un système uniforme et surtout pratique afin de préparer les élèves à apprendre avec succès le métier auquel ils se destinent.

Que les principaux et les professeurs aident à l'accomplissement de cette tâche en faisant illustrer par les élèves les compositions qu'ils sont obligés de faire.

*Travaux manuels*

Les travaux manuels avaient déjà été recommandés par une délégation antérieure.

Nous croyons que cette réforme s'impose d'une manière urgente et que tout retard serait préjudiciable aux intérêts bien compris des élèves de nos écoles.

Nous pourrions avoir immédiatement un professeur anglais pour les écoles Sarsfield, Belmont, et Edward Murphy, où la population mixte parle les deux langues, et nous pourrions plus tard trouver un professeur parlant le français pour les autres écoles.

*Décorations murales*

Avec l'argent voté pour cet objet nous croyons que nos écoles devraient être pourvues le plus tôt possible de décorations murales sous forme de tableaux historiques, scènes de l'histoire du Canada, portraits de nos gouverneurs et de nos autres grands hommes, vues photographiques des principales villes du Canada.

*Projections lumineuses*

Nous recommandons enfin de placer dans chaque école une lanterne de projection, avec photographies, écran et autres accessoires, pour donner des conférences mensuelles aux élèves.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) P.-G. MARTINEAU.

“ J.-H. SEMPLE.

“ A.-D. LACROIX.

“ P. AHERN.

---

## Bureau central des Examineurs catholiques

---

Québec, 10 mars 1905.

### INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 27 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

L'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac, Victoriaville et Maniwaki.

On remarquera que le Bureau fera subir l'examen, pour la première fois cette année, dans la ville de Joliette, et que Fort-Coulonge a été substitué à Portage-du-Fort.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 27 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1° Un certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2° Son extrait baptistaire; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. *Il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.*

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

« (Date).....

« Monsieur,

« Je, soussigné... (*écrire ses nom et prénoms*), né... à (*indiquer l'endroit*), « le (*donner la date*), domicilié... à (*donner le lieu de la résidence de ses parents*), « comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me « présenter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), « afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux* « *langues*), pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'hon- « neur de vous transmettre la somme de \$... (*mettre le montant des droits d'examen* « *exigés*) et le certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé, ainsi « que mon extrait baptistaire.

« Mon diplôme devra m'être envoyé à (*mettre le nom du bureau de poste où l'on* « *désire que le diplôme soit adressé*).»

(Signature de l'aspirant).

Le certificat de moralité et d'instruction religieuse doit être dans les termes suivants :

« Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion « d'observer (*les noms et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou* « *de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et « j'affirme que je crois qu'—est intègre, consciencieux et très sobre, et qu'— possède « une instruction religieuse suffisante.»

(Signature du curé ou du desservant de la paroisse).

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières, à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par leur curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

« (Date)..... »

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

« Monsieur,

« Je, soussigné ..... (écrire les noms et prénoms), né.... à (indiquer l'endroit), « le (donner la date), domicilié... à (lieu de la résidence), comté de (nom du « comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen), afin « de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (élémentaire, « modèle ou académique), en (français ou en anglais, ou dans ces deux langues). « Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (mettre le montant exigé pour reprendre son « examen), un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé « (voir la formule de certificat ci-dessus), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé « au mois d'août dernier (envoyer cet avis).

« Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme à (nom du bureau de poste.) Mon « numéro, l'an dernier, était (mettre le numéro). »

(Signature de l'aspirant).

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1903, et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières de programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je prie instamment les aspirants aux diplômes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer le plus tôt possible leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques.

# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

### Éléments de la doctrine chrétienne

#### 2ème PARTIE

#### *Leçon Ve.—La fuite en Egypte.*

Hérode était un roi jaloux et méchant; il voulait tuer l'Enfant Jésus.  
Mais un ange vint et dit à saint Joseph: prends l'Enfant et sa Mère et fuis en Egypte.

Saint Joseph obéit promptement.

Il mit une selle sur l'âne qui était dans l'étable, il y plaça la Sainte Vierge avec l'Enfant, et ils partirent.

Joseph marchait à côté de Marie et conduisait l'âne.

#### *Massacre des Saints Innocents.*

Cependant Hérode croyait que Jésus était encore à Bethléem.

Il y envoya des soldats; il leur commanda de tuer tous les petits garçons de Bethléem.

Il pensait: Ils tueront aussi l'Enfant Jésus.

Les soldats firent ce qu'Hérode leur avait dit: ils allèrent à Bethléem et entrèrent dans les maisons; ils tuèrent beaucoup d'enfants; ils les arrachaient des bras de leurs mères.

Les mères de ces petits enfants pleuraient, et elles ne voulaient pas se consoler. On appelle ces enfants les *Saints Innocents*.

Ils sont au ciel.

#### *Mort d'Hérode.*

Dieu punit Hérode: Il devint très malade et souffrit horriblement; son sang était brûlant comme du feu.

Les vers rongeaient son corps, il sentait mauvais, il hurlait comme un chien, il mourut.

Après sa mort, la Sainte Vierge et Saint Joseph revinrent à Nazareth avec le Sauveur.

Saint Joseph était charpentier.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ÉLÉMENTAIRE

#### Orthographe et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

#### L'ÉPICIER

L'épicier vend du sel, du poivre, de l'huile, du café et du sucre.

On trouve le sel dans la terre et dans l'eau de la mer qui est salée.

Le poivre est le fruit du poivrier, petit arbre des pays chauds.

Le café vient aussi des pays chauds.

Le sucre vient de la canne à sucre; on en fait aussi avec le jus des betteraves. Dans la province de Québec, nous avons le *sucre du pays*, fabriqué avec de l'eau d'érable: C'est le meilleur sucre.

EXERCICES: 1. Soulignez d'un trait tous les noms de la dictée; faire la liste des noms masculins et celle des noms féminins.

2. Conjuguer oralement: Prier Dieu. Vendre une montre. Trouver une bourse. Venir au marché.

3. Dire à quoi servent: Le sel, le poivre, l'huile, le café et le sucre.

## II

### LE CORPS DE L'HOMME

L'homme a une tête, un tronc et quatre membres. La tête comprend: le crâne, qui renferme le cerveau, la chevelure, le front, les yeux, le nez, la bouche, le menton, les joues, les oreilles. Le tronc comprend la poitrine, le ventre, les épaules, le dos et les reins. Les quatre membres sont: les deux bras, terminés par les mains, et les deux jambes, terminées par les pieds.

EXERCICES.—Trouvez les mots de la dictée qui sont sujets. Analysez les noms et en indiquez la fonction.

### Exercices d'invention

*Remplacez les mots par un complément.*—Les aiguilles des ... marquent l'heure.—Les voiles du ... le font avancer ...—La voûte du ... est toute bleue.—Les carreaux des ... sont en verre.—Les mineurs descendent au ... des mines.—Ne parlez jamais mal des ...—Il faut fuir les ...—L'âme de ... est immortelle.

*Corrigés:*— horloges — navire — ciel — fenêtres — fond — absents — méchants — l'homme.

### RÉCITATION

#### SAINT-JEAN-BAPTISTE

Noble patron dont on chôme la fête,  
Vois tes enfants devant toi réunis;  
Sous ton drapeau qui flotte sur leur tête,  
Que par ta main leurs destins soient bénis.  
Comme un signal auquel il se rallie,  
Le Canadien l'adoptant pour patron,  
Parmi les peuples prend un nom,  
Au ciel un saint qui pour lui veille et prie.

F.-R. ANGERS.

## COURS MOYEN

## ÉLOCUTION ET GRAMMAIRE

## DICTÉES

## I

## RECONNAISSANCE DES ÉLÈVES ENVERS LES MAÎTRES

La reconnaissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation fait le caractère d'un honnête homme et est la marque d'un bon cœur. Qui de nous ayant été instruit avec quelque soin, à qui la vue ou même le simple souvenir de ses maîtres et du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir?

Que les jeunes gens conservent toujours un grand respect pour leurs maîtres, aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, et d'avoir pris des sentiments d'honneur et de probité.

La sévérité des maîtres déplaît quelquefois quand on est jeune; mais plus tard on reconnaît que ce qui nous donnait de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissements, les réprimandes, est précisément ce qui doit les faire estimer et aimer.

ROLLIN.

EXPLICATIONS.—1. Dans la première phrase, *honnête homme* a-t-il le même sens que *homme honnête*?

2. Analysez le verbe *s'être corrigés*.

3. Analysez *les* dans *les réprimandes* et dans *les faire estimer*.

RÉDACTION:—Indiquez les principaux devoirs de politesse qu'un jeune homme ou une jeune fille doit pratiquer envers ses parents, envers ses maîtres.

Y en a-t-il à l'égard de certaines personnes que l'on connaît seulement, sans leur avoir jamais parlé?

## II

## UN CANADIEN SUR LA CÔTE NORMANDE

Debout sur la jetée de *Honfleur*, devant les eaux *verdâtres* et presque toujours mouvantes de la *Manche*, je me suis rappelé ces géants de la mer que furent les *Normands*; j'ai revêcu surtout ce jour à jamais mémorable du 13 avril 1608, où Champlain s'embarqua avec ses compagnons pour venir fonder Québec, et j'ai compris tout ce qu'il y avait d'*intrépidité* ferme, de courage valeureux, d'élan *chevaleresques* et d'aspirations élevées dans l'âme de nos pères.

ADÉLARD TURGEON.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Honfleur*: Port de mer sur la côte de Normandie en France; montrer sur la carte.—*verdâtres*: la terminaison ou suffixe *âtre* ajoutée à un nom de couleur indique une idée vague de cette couleur. Citez d'autres adjectifs semblables tirés de *rouge*, *jaune*, *gris*, *bleu*, *brun*, etc.—*Manche*: mer qui sépare la France de l'Angleterre.—*que*: qu'est-ce que ce mot? un pronom relatif, attribut de *Normands* (son antécédent est *géants*).—*Normands*: Il ne s'agit pas ici des Normands actuels, mais des barbares du Nord de l'Europe qui exerçaient la piraterie et faisaient des campagnes audacieuses au huitième et au neuvième siècle.—*j'ai revêcu*: j'ai vu revivre, tel est le sens de cette expression.—*intrépidité*: qualité qui fait qu'on ne tremble pas, qu'on n'a pas peur du danger.—*chevaleresques*: comme ceux des *chevaliers* qui se dévouaient pour les bonnes causes et les entreprises généreuses.

---

**RECITATION**


---

## NOTRE PATRIE

Je t'aime, ô sol natal! je t'aime et te révère!  
 Que Dieu verse sur toi ses bienfaits les plus doux!  
 Jusqu'au jour où le ciel deviendra notre terre,  
 La terre où nous vivons doit être un ciel pour nous!

L.-P. LEMAY.

---

**REDACTION**


---

## REMERCIEMENTS A GRAND'MÈRE

Chère bonne maman,

Je commence par vous embrasser de tout mon cœur comme je vous aime; après quoi, je vous dis mille mercis pour le bon sucre d'érable que vous m'avez envoyé.

Quelle bonne-maman vous êtes! A peine grand-père est-il de retour de la cabane que vous vous dites: « Ma petite Cécile aime beaucoup le sucre du pays », et vous vous hâtez d'en envelopper trois beaux *pains*, et de les envoyer à la maison.

C'est en songeant à votre tendresse, chère grand'mère, que je les croque; sachant qu'ils me viennent de vous, je les trouve meilleurs encore. Ce n'est pas tout.

Dimanche, maman a promis de nous en faire un magnifique plat de *tire*, à condition que Marie, la bonne petite fille de notre voisine, la pauvre veuve que vous connaissez, vienne goûter à cette *tire* si ardemment désirée. Inutile de vous dire que j'ai invité Marie avec bonheur.

Votre petite-fille respectueuse et bien affectionnée.

CÉCILE.

QUESTIONNAIRE.—Que vous a envoyé votre grand'mère? Que lui dites-vous?—Comment comprenez-vous la bonté de votre grand'mère?—Quelle invitation avez-vous faite?

CANEVAS.—Remerciements.—Combien grand'mère est bonne.—Vous croquez le sucre en songeant à elle.—Ce que maman a promis.—Invitation.

---

 COURS SUPÉRIEUR
 

---

**Orthographe, Idées et Grammaire**


---

## DICTÉES

## I

## LE CHATEAU DE BELLEVUE

Lorsque je reporte mes souvenirs sur les jours heureux de mon enfance, je me transporte souvent en esprit au château de Belle-Vue, dans la paroisse de St-Joachim, appartenant au séminaire de Québec. Ce château, assis sur un *promontoire* qui domine une immense vallée rafraîchie par les eaux pures et limpides du fleuve St-Laurent, et couverte, pendant l'été, des plus riches moissons, des prairies les plus verdoyantes, offre déjà à la vue un des plus beaux sites du Canada, à part les scènes grandioses qui l'environnent de toutes parts. A l'ouest est l'île d'Orléans, qui semble surnager sur le *prince des fleuves*; vis-à-vis sont les vertes campagnes de la côte du sud, d'où surgissent des habitations blanchies à la *chaux*, qui semblent former un vil-



lage continu aussi loin que la vue peut s'étendre. Au nord-est se déroulent les Laurentides, immense serpent vert, dont la tête gigantesque, le cap Tourmente, couvre, le soir, de ses grandes ombres, les belles prairies qui s'étendent depuis sa base jusqu'au promontoire sur lequel est situé le château.

Quand bien même les *messieurs* du séminaire de Québec eussent voulu choisir dans tout le Canada une résidence propre à *délasser* de leurs études, pendant leurs vacances, les élèves de leur maison d'éducation, ils auraient en vain cherché un autre asile champêtre où tout fut mieux réuni pour cet objet.

Ph.-A. DE GASPÉ.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*je reporte mes souvenirs sur*: exprimez autrement: *je me rappelle*....—*transporte*: donnez des verbes de la même famille: *porter, emporter, supporter, reporter, remporter, importer, exporter*, etc.—*appartenant*: qu'est-ce qui appartient? le château et non la paroisse de St-Joachim.—*promontoire*: pointe de terre comme un plateau élevé qui s'avance dans la mer, cap élevé.—*offre*: quel est le sujet? *château* séparé du verbe par des compléments très longs.—*sites*: un site est un lieu, une place; mots de la même famille: *situé, situation, sis, sise*.—*scènes*: les homonymes: *cène, repas; saine*, fém. de *sain*; *Seine*, fleuve de France; *seine*, filet pour la pêche.—*le prince des fleuves*: le St-Laurent.—*surgissent*: sortent de terre, apparaissent, s'élèvent.—*chaux*: autrefois *chaulx* (du latin *calcis*); voilà pourquoi on dit *chauler* pour répandre de la *chaux* sur un terrain.—*Calciner, brûler*, est de la même famille.—*continu*: non interrompu.—*messieurs*, sans majuscule; on met une majuscule dans un texte qui sera lu par ceux que désigne ce mot. Au singulier, on dit *monsieur*. C'est un mot composé comme *madame, mesdames, mademoiselle*, etc.—*eussent voulu*: quel temps? Le passé du conditionnel.—*délasser*: reposer; ne pas confondre avec *délacer*, ôter les lacets.

#### ANALYSE

*Au nord-est, se déroulent les Laurentides, immense serpent vert, dont la tête gigantesque, le cap Tourmente, couvre, le soir, de ses grandes ombres, les belles prairies qui s'étendent depuis sa base jusqu'au promontoire sur lequel est situé le château.*

Quatre propositions:

PRINCIPALE: *Au nord-est se déroulent les Laurentides, immense serpent vert.*

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE (de serpent): *dont la tête gigantesque, le cap Tourmente, couvre, le soir, de ses grandes ombres, les belles prairies.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE (de prairies): *qui s'étendent depuis sa base jusqu'au promontoire.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE (de promontoire): *sur lequel est situé le château.*

Remarques:

—*immense serpent vert*: compl. oppositif de *Laurentides*.

—*le cap Tourmente*: compl. explicatif de tête. (On pourrait sous-entendre qui est devant le cap Tourmente; mais ce serait multiplier inutilement les propositions).

—*le soir*: compl. circonstanciel de *couvre*.

—*jusqu'au*: *jusque à* (le) préposition, fait rapporter *promontoire* à *s'étendent*.

Après ces remarques faire l'analyse de tous les mots.

## II

### LES LAURENTIDES

Les Laurentides n'ont point l'altitude formidable de l'Himalaya, ni l'ampleur majestueuse des Alpes, ni la massive et architecturale membrure des Pyrénées, ni l'étagement énorme, indéfini, mystérieux, toujours menaçant des Cordilières et des Rocheuses. Elles ne sont point le résultat de ces terribles convulsions du globe qui

ont rayé chaque continent d'*arêtes colossales*, auxquelles se *ramifient* toutes les *structures* secondaires. Elles ne sont pas non plus une chaîne, comme cela s'entend d'ordinaire et par habitude, c'est-à-dire une succession de montagnes, adoptant une direction à peu près régulière et continue; cette direction *elles ne l'ont que pour un temps* et pour certaines étendues, comme entre les *Escoumins* et le *Cap Tourmente*, et le long de l'*Outaouais supérieur*, entre l'*île au Calumet* et le *Témiscamingue*. Ailleurs, il ne faut plus dire « la chaîne » des Laurentides, mais « la région » des Laurentides, représentant un ensemble de *terrains* plus ou moins montagneux, *coupés* de vallées et de gorges plus ou moins larges et profondes, où se *rencontrent* quelques-uns des meilleurs pâturages *qu'il y ait* en Amérique.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*altitude*: hauteur, élévation au-dessus du niveau de la mer. Le mot *altier* de la même famille signifie élevé; au figuré, il signifie fier, orgueilleux.—*Himalaya*: les plus hautes montagnes du globe en Asie.—*ampleur*: grande largeur; mots de la même famille *ample*, *amplement*, *amplifier*, *amplification*; expliquer ces mots.—*Alpes*: montagnes qui, en Europe, séparent la France de l'Italie et de la Suisse.—*membrure*: ensemble des *membres*; signifie ici l'assemblage des petites montagnes qui se rattachent à l'arête principale.—*Pyrénées*: montagnes entre la France et l'Espagne.—*étagement*: (mot peu employé) disposition par étages.—*Cordilières*... *Rochesuses*: montagnes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord.—Montrer la construction de la première phrase: sujet, *Laurentides*; verbe, *ont* modifié par *ne point*; compl. directs, *ampleur*, *membrure*, *étagement* avec leurs modificatifs et leurs compléments respectifs.—*convulsions*: contraction violente des muscles sous l'action de la douleur, les jeunes enfants y sont sujets. Eviter de dire *confusion* pour *convulsion*. Les *convulsions* du globe sont les soulèvements causés par l'action du feu intérieur de la terre.—*arêtes colossales*: géantes, très grandes.—*ramifient*: (se rattachent comme des rameaux), le sujet est *structures*. *Rame*, *ramer*, *rameau*, *ramification* sont de la même famille.—*structure*, ce mot est la racine de *construire*, *construction*, *détruire*, *destruction*, *instruire*, *instruction*. Expliquez ces mots.—*elles ne l'ont que pour un temps*: le sens de *que?* avec la négation *ne* il veut dire *seulement*, c'est un adverbe.—*Escoumins*, *Cap Tourmente*, *Outaouais*, *Île au Calumet*, *Témiscamingue*: montrer sur une carte.—*terrains*: au pluriel, il y en a un ensemble.—*coupés*: ce sont les *terrains* qui sont coupés et non pas *l'ensemble*.—*rencontrent*: le sujet est *quelques-uns*.—*qu'il y ait*: unipersonnel. Exprimez autrement? *qui soient*.

#### ANALYSE

*Les Laurentides ne sont point le résultat de ces terribles convulsions qui ont rayé chaque continent d'arêtes colossales, auxquelles se ramifient toutes les structures secondaires.*

Trois propositions.

PRINCIPALE: *Les Laurentides ne sont point le résultat de ces terribles convulsions.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de convulsions: *qui ont rayé chaque continent d'arêtes colossales.*

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de arêtes: *auxquelles se ramifient toutes les structures secondaires.*

La 3<sup>e</sup> proposition seule peut offrir quelque difficulté.

SUJET: *structures*, placé après, par inversion.

VERBE: *ramifient*.

COMPLÉMENT DIRECT: *se* (les structures).

COMPLÉMENT INDIRECT: *auxquelles* (aux arêtes).

Faire ensuite l'analyse de tous les mots de la phrase.

## COMPOSITION

## CONDOLÉANCES

CANEVAS.—I. Condoléances à Emma qui vient de perdre sa grand'mère.—II. Consolations.—III. Promesse de prières.

R..., le..... 1903.

Ma chère Emma,

I. J'ai été bien tristement surprise en apprenant la grande douleur qui vient de te frapper. Perdre ta grand'maman si vite, la voir emportée en quelques jours, alors que tu espérais la conserver encore bien longtemps, oh! oui, c'est une peine déchirante pour ton cœur. Vous vous aimiez tant toutes deux, ses caresses étaient si douces, sa tendresse si vraie! Aussi, n'ai-je pas le courage de te dire: sèche tes larmes, j'aime mieux pleurer avec toi.

II. Et cependant, ma pauvre amie, il ne faut pas te laisser aller à la douleur sans espoir; il faut que tu trouves la force de consoler tes parents; parle à ta mère du ciel d'où la chérie aïeule veillera sur vous. Elle était vertueuse, chrétienne; certes, le bon Dieu devait lui garder une belle couronne là-haut.

III. Unissons nos prières, ma bonne Emma, afin qu'au plus tôt elle jouisse de ce bonheur que rien ne diminue, que rien ne ravit. Ce sera la meilleure preuve de tendresse fidèle que nous pourrons donner à celle que nous pleurons. Sois sûre, ma chère amie, qu'en ces tristes circonstances mon cœur est tout près du tien et que, plus que jamais, je suis cordialement à toi.

PHILOMÈNE.

## RECITATION

## LE SOIR

Voici le soir, enfants, n'avez-vous rien à dire  
Au Dieu qui vous donna vos mères et vos sœurs?  
Il écoute, il est bon et vers lui vous attire;  
Pour lui votre prière est le parfum des fleurs.

Tous, qui que vous soyez, enfants de pauvres femmes,  
Enfants de laboureurs, de riches ou d'heureux,  
Priez, Dieu vous bénit, et lui qui voit vos âmes  
Vous trouve tous pareils comme les lis entre eux.

Priez tous, car Dieu vient à tous ceux qui l'appellent,  
Innocents ou pécheurs, vers lui le front courbé;  
C'est lui qui tend la main quand un homme est tombé,  
Et c'est lui qui soutient les enfants qui chancellent.

Priez: pour lui porter vos prières, vos vœux,  
Vos anges gardiens sont prêts, battent des ailes;  
Et, pour vous exaucer, cœurs simples et fidèles,  
Jésus, qui fut l'enfant, vous écoute des cieux.

Mme A. SÉGALAS.

### Enseignement anti-alcoolique

#### ANALYSE

*L'alcool est inutile, nuisible, dispendieux.*

#### DICTÉE

L'ivrognerie est un précipice, où sont perdus ceux qui ont le malheur d'y tomber; un précipice aux profondeurs insondables, qui donne le vertige, attire et fascine.

Le choléra, la peste, la guerre sont des fléaux temporaires; mais l'ivrognerie, plus terrible que toutes les épidémies, sévit partout, sévit toujours, et cela avec le consentement de sa proie, et ce vice accumule tous les châtements.

#### Lecture en classe

L'homme tempérant est un homme heureux; la paix, la justice, le bonheur habitent son foyer; il remplit tous ses devoirs envers sa famille, la société et l'Eglise. S'il est riche, il saura jouir de ses richesses avec modération; s'il est pauvre, le bonheur ne le fuira pas; car, même dans sa pauvreté, l'homme tempérant goûte des joies pures inconnues aux ivrognes. Si son travail est pénible, s'il lui faut porter le poids du jour et de la chaleur; s'il mange son pain à la sueur de son front; au moins, le soir, quand il rentre au sein de sa famille, la honte et le déshonneur ne l'y accompagnent pas. A ses enfants comme à ses concitoyens, il donne l'exemple d'une vie de vertus; et à sa mort, il laisse un nom sans tache, et la gloire d'une vie exemplaire.

L'abbé C. LA ROCQUE.

#### MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE. CALCUL MENTAL

120. 12 moins 7 = 5.

*Solution* : Je dis :  $12 = 2 + 10$  ;  $2 + 10 - 7 + 2 = 5$ .

*Règle*.—On prend la différence entre le plus petit nombre et 10, et l'on ajoute à cette différence les unités du plus grand nombre.

*Note*.—Les enfants qui ont été bien entraînés dans les tables d'addition et de soustraction peuvent se passer de cette règle.

121. De 11 chaises, ôtez 9 chaises. *Rép.* 10 moins 9, 1 et 1. 2 chaises.

122. De 12 chaises, ôtez 8 chaises. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 2. 4 chaises.

123. De 13 chaises, ôtez 6 chaises. *Rép.* 10 moins 6, 4, et 3. 7 chaises.

124. De 14 chaises, ôtez 5 chaises. *Rép.* 10 moins 5, 5, et 4. 9 chaises.

125. De 18 planches, ôtez 9 planches. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 8, 9 planches.
126. De 16 pommes, ôtez 9 pommes. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 6, 7 pommes.
127. De 14 oranges, ôtez 9 oranges. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 4, 5 oranges.
128. De 12 plumes, ôtez 9 plumes. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 2, 3 plumes.
129. De 17 billes, ôtez 9 billes. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 7, 8 billes.
130. De 15 œillets, ôtez 9 œillets. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 5, 6 œillets.
131. De 13 roses, ôtez 9 roses. *Rép.* 10 moins 9, 1, et 3, 4 roses.
132. De 17 livres, ôtez 8 livres. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 7, 9 livres.
133. De 15 bouteilles, ôtez 8 bouteilles. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 5, 7 bouteilles.
134. De 13 pains, ôtez 8 pains. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 3, 5 pains.
135. De 16 pains, ôtez 8 pains. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 6, 8 pains.
136. De 14 pains, ôtez 8 pains. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 4, 6 pains.
137. De 11 pains, ôtez 8 pains. *Rép.* 10 moins 8, 2, et 1, 3 pains.
138. Donnez les résultats des soustractions suivantes :
- 10 — 7 ? 11 — 3 ? 10 — 2 ? 12 — 3 ? 10 — 1 ? 10 — 4 ? 17 — 8 ?  
 11 — 2 ? 18 — 9 ? 15 — 8 ? 13 — 6 ? 17 — 9 ? 11 — 4 ? 16 — 7 ?

## PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

58. Pour faire un certain ouvrage 25 ouvriers ont mis 7 jours. Quel temps aurait-il fallu à un seul ouvrier pour faire ce même ouvrage ?

*Rép.* 175 jours.

59. Un laboureur trace un sillon en 5 minutes. Combien de minutes mettra-t-il pour tracer 540 sillons ? R. 2700 minutes. Combien d'heures ? R. 45 heures. Combien de jours de 9 heures ? R. 5 jours.

60. Quel est le bénéfice réalisé par un marchand qui a vendu une pièce d'étoffe de 24 verges, à 58¢ la verge, sachant que cette pièce d'étoffe coûtait \$9.60 ? R. \$4.32.

61. Deux courriers vont à la rencontre l'un de l'autre : le premier fait 15 milles à l'heure, l'autre en fait 12 : ils ont à parcourir 243 milles. Au bout de quel temps se rencontreront-ils ?

*Solution* : Les deux courriers se rapprochent par heure de 15 m + 12 m. = 27 milles. Il leur faudra donc, pour se rencontrer, autant d'heures que 27 milles est contenu de fois dans 243 milles, ou  $243 \div 27 = 9$  heures.

62. Quatre personnes se partagent une somme la 1<sup>ère</sup> reçoit \$303.60 ; la 2<sup>ème</sup>, \$37.80 de plus que la 1<sup>ère</sup> ; la 3<sup>ème</sup>, le tiers de ce qu'ont eu les deux premières, et la 4<sup>ème</sup> \$47 de moins que la 3<sup>ème</sup>. Quelle était la somme à partager ?

<i>Solution</i> :—Part de la 1 <sup>ère</sup> .....	\$ 303.60
" " " 2 <sup>ème</sup> ... \$303.60 + 37.80 =	341.40
" " " 3 <sup>ème</sup> (\$303.60 + \$341.40)	
÷ 3 = \$645 ÷ 3 .....	215.00
" " " 4 <sup>ème</sup> ... \$215 — \$47. =	168.00
Total .....	\$1028.00

63. Un particulier, qui a un champ rectangulaire de 121 verges de long sur 86 verges de large, le fait entourer d'une haie vive qu'il place à une demi verge de sa limite. Le plant d'aubépines lui coûte \$1. le mille et il en emploie 6 pieds par verge ; il donne à l'ouvrier qui fait ce travail 20¢ par 10 verges. Combien lui coûte cette plantation ?

*Solution* :—La haie étant placée à une demi verge des limites du champ, les dimensions du champ se trouvent diminuées de 1 verge chacune ; la longueur = 121 — 1 = 120 verges ; la largeur = 86 — 1 = 85 verges. Donc le périmètre est de 120 + 85 + 120 + 85 = 410 verges. Le nombre des pieds d'aubépine sera de 6 × 410, et leur prix de (\$1 × 6 × 410) ÷ 1000 = \$2.46. D'un autre côté la main-d'œuvre coûte (20¢ × 410) ÷ 10 = \$8.20. Le coût total est de \$2.46 + \$8.20 = \$10.66.

64. Un tailleur achète une pièce de drap pour la somme de \$96 ; avec ce drap il fait 10 pantalons qu'il vend à raison de \$4.60 l'un, et 6 redingotes qu'il vend \$15 l'une. La confection de ces vêtements lui ayant coûté \$24, on demande quel a été son bénéfice ?

*Solution* :—\$4.60 × 10 = \$46. ; \$15 × 6 = \$90. ; \$46 + \$90 = \$136, total des recettes. \$96 + \$24 = \$120, le coût total. \$136 — \$120 = \$16, le bénéfice.

5136. Un marchand a acheté en fabrique pour \$252, 2 pièces de drap, de différentes qualités, ayant chacune 36 verges de longueur ; l'une des deux coûte \$21.60 de plus que l'autre : d'après ces indications, on demande de trouver le prix de la verge de chaque pièce.

*Solution* :—Si les deux pièces avaient coûté le même prix que la pièce de 1<sup>ère</sup> qualité, le marchand aurait payé \$252 + \$21.60 = 273.60 pour 36 verges + 36 verges = 72 verges. \$273.60 ÷ 72 = \$3.80, le prix d'une vge de 1<sup>ère</sup> qualité.

Les 36 verges de 2<sup>ème</sup> qualité ont coûté \$21.60 de moins que les 36 de 1<sup>ère</sup> qualité ; une verge de 2<sup>ème</sup> qualité coûte \$21.60 ÷ 36 = \$0.60 de moins que 1 verge de 1<sup>ère</sup> qualité. \$3.80 — \$0.60 = 3.20, le prix de 1 verge de 2<sup>ème</sup> qualité.

66. Un récipient est alimenté par 2 robinets, qui versent, le premier 6 gallons d'eau par minute, et le second 9 gallons ; en les faisant couler tous deux ensemble, ils remplissent le récipient en 9 heures. Combien chaque robinet, en coulant séparément, mettrait-il de temps pour le remplir ?

*Solution* :—Dans 9 heures il y a 9 fois 60 minutes = 540 minutes.

Les 2 robinets versent dans 1 minute 6 gallons + 9 gallons = 15 gallons ; dans 540 minutes ils versent 540 fois 15 = 8100 gallons, la contenance du récipient.

$8100 \div 6 = 1350$ , le nombre de minutes que mettrait le 1er robinet = 22 heures 30 minutes.

$8100 \div 9 = 900$ , le nombre de minutes que mettrait le 2ème robinet = 15 heures.

67. Un commerçant a acheté du drap à \$5.60 les 4 verges et il le revend à \$11.76 les 7 verges, ce qui lui donne \$131.04 de bénéfice. Combien avait-il acheté de verges de drap ?

*Solution* :— $\$11.76 \div 7 = \$1.68$ , le prix de vente d'une verge ;

$\$5.60 \div 4 = \$1.40$ , le prix d'achat d'une verge ;

$\$1.68 - \$1.40 = \$0.28$ , le bénéfice sur une verge ;  $\$131.04 \div \$0.28 = 468$  verges.

#### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

64. On mêle 7 gallons d'eau avec 35 gallons de vin. Combien chaque gallon de mélange contient-il d'eau et de vin ?

*Solution* :—Le mélange contient  $7 + 35 = 42$  gallons. Puisque 42 gallons du mélange contiennent 7 gallons d'eau, 1 gallon du mélange contient  $7/42 = 1/6$  gallon d'eau. Puisque 42 gallons du mélange contiennent 35 gallons de vin, 1 gallon du mélange contient  $35/42 = 5/6$  gallon de vin.

65. On mêle 7 1/2 gallons d'eau avec 35 3/4 gallons de vin. Combien chaque gallon de mélange contient-il d'eau et de vin ?

*Solution* :—Le mélange contient  $7 \frac{1}{2} + 35 \frac{3}{4} = 43 \frac{1}{4}$  gallons. La quantité d'eau dans 1 gallon de mélange est représentée par une fraction dont le numérateur est  $7 \frac{1}{2}$  et le dénominateur  $43 \frac{1}{4}$  ; multipliant les deux termes de cette fraction par 4, afin de la simplifier, on a :  $30/173$  gallon d'eau. La quantité de vin dans 1 gallon du mélange est représentée par la fraction dont le numérateur est  $35 \frac{3}{4}$  et le dénominateur,  $43 \frac{1}{4}$  ; multipliant les deux termes de cette fraction par 4 pour faire disparaître les fractions qu'il y a dans ces termes, on a :  $143/173$  gallon de vin dans 1 gallon du mélange.

66. Un cultivateur a semencé les  $3/5$  de ses terres en blé,  $1/7$  en avoine ; le surplus cultivé en prairies artificielles, comprend 14 arpents 40 perches. Combien de terre exploite ce cultivateur ?

*Solution* :— $3/5 + 1/7 = 26/35$ , en blé et en avoine ;  $35/35 - 26/35 = 9/35$  en prairies artificielles. 40 perches = .4 arpents ; donc 14 arpents et 40 perches = 14.4 arpents.  $9/35$  de l'exploitation = 14.4 arpents ;  $1/35 = 14.4/9$  et  $35/35 = 14.4/9 \times 35 = 56$  arpents. Rép.

67. On veut fumer une propriété en employant par arpent 4 verges cubes de fumier, coûtant 75¢ par verge cube. Cette propriété est les  $\frac{4}{5}$  d'une autre dont la fumure coûterait \$180. Combien de verges cubes de fumier devra-t-on employer, et quelle est la surface de cette propriété ?

*Solution* :—La fumure de la propriété dont on cherche la surface coûterait les  $\frac{4}{5}$  de l'autre propriété, c'est-à-dire les  $\frac{4}{5}$  de \$180 = \$144.  
 $\$144 \div \$0.75 = 192$  verges cubes de fumier ; 4 verges par arpent, donc  $192 \div 4 = 48$  arpents, la surface.

68. On a acheté 11 livres de raisin pour faire des confitures. Ces raisins fournissent les  $\frac{5}{7}$  de leur poids de jus et ce jus est mêlé à un poids égal de sucre à l'état de sirop. Le mélange est ensuite chauffé et clarifié, ce qui lui fait perdre  $\frac{3}{100}$  de son poids. L'opération terminée, la confiture est mise dans des pots ayant  $\frac{2}{5}$  chopine de capacité. On demande combien on pourra remplir de ces pots, sachant que la chopine de confiture pèse  $1 \frac{9}{16}$  livre ?

*Solution* :—Le poids du jus fourni par les 11 livres de raisin est de  $11 \times \frac{5}{7} = \frac{55}{7}$  livres ; le poids du sirop est aussi de  $\frac{55}{7}$  livres ; donc le poids total est de  $\frac{55}{7}$  livres  $\times 2 = \frac{110}{7}$  livres. Comme le mélange chauffé et clarifié perd  $\frac{3}{100}$  de son poids, le poids de la confiture obtenu est de  $\frac{110}{7} \times \frac{97}{100} = \frac{1067}{70}$  livres. Une chopine pèse 1 livre  $\frac{9}{16}$ , 1 livre 9 onces, ou 25 onces. Les  $\frac{2}{5}$  d'une chopine =  $\frac{2}{5}$  de 25 onces = 10 onces ; ainsi chaque pot contiendra 10 onces et il faudra autant de pots qu'il y a de fois 10 onces en  $\frac{1067}{70}$  livres.  $\frac{1067}{70} \times 16 = \frac{8536}{35}$  onces ;  $\frac{8536}{35}$  onces  $\div 10 = 24$  pots.

Il restera une quantité de confiture égale aux  $\frac{68}{175}$  de la contenance d'un pot de 10 onces, c'est-à-dire, les  $\frac{68}{175}$  de 10 onces = 3 onces et  $\frac{31}{35}$ .

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

42. Une personne emploie  $\frac{1}{3}$  de sa fortune à l'achat d'un terrain de forme triangulaire ayant 675 verges de base et 250 verges de hauteur ; avec  $\frac{1}{5}$  du reste, elle achète une maison, et enfin elle place le reste de sa fortune à intérêts simples, au taux de  $4 \frac{1}{2}\%$ . Sachant que, 2 ans et demi après le placement de son capital, elle touche, capital et intérêts réunis, une somme de \$8900, on demande : 1° Le montant du capital placé. 2° Le prix de l'arpent de terrain.

*Solution* :—Le  $\frac{1}{3}$  de sa fortune + le  $\frac{1}{5}$  de ce qui reste, c'est-à-dire, de  $\frac{2}{3} = \frac{1}{3} + \frac{2}{15} = \frac{7}{15}$ . Toute la fortune ou  $\frac{15}{15} - \frac{7}{15} = \frac{8}{15}$ , la partie placée à  $4 \frac{1}{2}\%$ . Une piastre placée à  $4 \frac{1}{2}\%$ , devient, au bout de 2 ans et demi, \$1.11  $\frac{1}{4}$ . Il y avait autant de piastres dans la somme placée à intérêts, qu'il y a de fois \$1.11  $\frac{1}{4}$  dans \$8900, ou  $\$8900 \div \$1.11 \frac{1}{4} = \$8000$  ;  $\frac{8}{15}$  de la fortune = \$8000 ;  $\frac{15}{15} = \$8000 \div \frac{8}{15} = \$15000$ , la fortune totale. Le terrain a coûté  $\frac{1}{3}$  de \$15000 = \$5000.

La surface du terrain =  $(675 \times 250) \div 2 = 84375$  verges. Dans 1 arpent carré il y a 3600 verges carrées.  $84375 \div 3600 = 23.4375$  arpents dans le terrain.



$\$5000.0000 \div 23.4375 = \$213.33$ , le prix d'un arpent.

43. Une personne place un certain capital dans une banque qui lui donne un intérêt de 5 % par an, et, après deux ans et 3 mois, elle retire son argent (capital et intérêt) pour faire un nouveau placement. Sachant que si elle plaçait à 6 % les  $\frac{5}{11}$  de la somme retirée et le reste à 5 %, elle retirerait \$17.80 de moins par an que si elle plaçait les  $\frac{5}{11}$  à 5 % et le reste à 6 %, trouvez la somme qu'elle avait déposée à la banque.

*Solution* :—Si la personne retirait \$11 de chez son banquier, dans le premier cas elle placerait \$5 à 6 % et \$6 à 5 % et elle aurait alors  $\$0.30 + \$0.30 = \$0.60$  d'intérêt annuel ; dans le second cas, elle placerait \$5 à 5 % et \$6 à 6 % et elle aurait alors  $\$0.25 + \$0.36 = \$0.61$  d'intérêt annuel, soit \$0.01 de plus que dans le premier cas. Or, d'après les conditions de l'énoncé, elle devrait avoir \$17.80 de plus. La somme qu'elle a retirée de la banque est donc égale à autant de fois \$11 qu'il y a de fois \$0.01 dans \$17.80 ou  $(\$17.80 \div \$0.01) \times 11 = \$19580$ .

Mais, en 2 ans et 3 mois, \$1 de capital chez le banquier, a rapporté  $\$0.05 \times 2 \frac{1}{4} = \$0.11 \frac{1}{4}$ . Donc, si la personne avait placé \$1, elle retirerait \$1.1125. Comme elle retire \$19580, elle avait placé  $\$19580 \div \$1.1125 = \$17600$ . Rép.

44. Une couturière achète, pour faire une robe, 8 verges de lainage et  $4 \frac{1}{2}$  verges de doublure pour \$7.41. Quel est le prix de la verge de chaque étoffe, sachant que la verge de lainage coûte 3 fois le prix de la verge de doublure ?

*Solution* :—Les 8 verges de lainage coûtent 3 fois autant que 8 verges de doublure, ou 24 verges de doublure. Donc elle a payé une somme égale à ce qu'elle aurait payé si elle avait acheté 24 verges de doublure +  $4 \frac{1}{2}$  verges de doublure = 28  $\frac{1}{2}$  verges de doublure.

$\$7.41 \div 28.5 = \$0.26$ , le prix d'une verge de doublure.

$\$0.26 \times 3 = \$0.78$ , le prix d'une verge de lainage.

*Autre solution* : Ce qui a été payé pour les  $4 \frac{1}{2}$  vges de doublure aurait acheté une quantité de lainage égale au  $\frac{1}{3}$  de 4.5 verge = 1.5 ;

8 verges de lainage + 1.5 verge de lainage = 9.5 verges = \$7.41 ;

1 verge de lainage =  $\$7.41 \div 9.5 = \$0.78$  ; 1 verge de doublure =  $\frac{1}{3}$  de 78¢ = \$0.26.

## ALGÈBRE

NOTE.—Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

35. Un père dit à son fils, « j'ai six fois ton âge ; dans vingt-quatre ans tu auras la moitié de mon âge. » Quels sont les âges ?

*Solution*.—Soit  $x$  l'âge du fils; alors  $6x$  l'âge du père. Dans 24 ans le père aura  $6x + 24$  et le fils  $x + 24$ . Dans ce temps l'âge du père égalera 2 fois l'âge du fils.

$$6x + 24 = 2(x + 24) = 2x + 48.$$

$$\text{Transposant on a: } 6x - 2x = 48 - 24 = 24$$

$$4x = 24$$

$$x = 24/4 = 6, \text{ l'âge du fils}$$

$$6x = 6 \times 6 = 36, \text{ l'âge du père.}$$

*Autre solution*.—Les deux âges changent avec les années qui passent, mais la différence entre les âges reste la même. Au moment où le père parle la différence entre les âges égale 5 fois l'âge du fils; 24 ans plus tard la différence ne sera plus qu'une fois l'âge du fils.

5 fois l'âge du fils maintenant = la différence des âges;

L'âge du fils maintenant + 24 ans = la différence;

Donc 5 fois l'âge du fils maintenant = l'a. du f. m. + 24 ans;

Donc 4 fois l'âge du fils maintenant = 24 ans;

et 1 fois l'âge du fils maintenant =  $24/4 = 6$  ans;

et 6 fois l'âge du fils maintenant =  $6 \times 6 = 36$  ans, l'âge du père.

36. Trouvez la valeur de  $x$  et d' $y$  dans les équations suivantes:

$$1/x + 1/y = 2/3 \dots\dots\dots (1)$$

$$1/x - 1/y = 1/5 \dots\dots\dots (2)$$

*Solution*.—Ajoutant (2) à (1) on a:

$$2/x = 13/15 \dots\dots\dots (3)$$

Multipliant cette équation par  $15x$  on a:

$$30 = 13x \text{ ou } 13x = 30 \dots\dots\dots (4)$$

d'où  $x = 30/13$ . Réponse.

Soustrayant (2) de (1) on a:

$$2/y = 7/15 \dots\dots\dots (5)$$

Multipliant (5) par  $15y$  on a:

$$30 = 7x \text{ ou } 7y = 30$$

d'où  $y = 30/7$ . Réponse.

### Premiers éléments de géométrie pratique

**NOTE.**—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure sur le tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

#### *Du tronc de pyramide régulière, à bases parallèles*

Le développement de la surface du tronc de pyramide à bases parallèles, forme une figure limitée par deux lignes polygonales régulières ayant même centre; à cette figure on ajoute les deux polygones des bases.

La surface *latérale* égale la demi-somme des périmètres des bases du tronc, multipliée par l'apothème de l'un des trapèzes de la surface.

La surface *totale* égale la surface latérale plus la surface des polygones des bases.

Le *volume* est équivalent à la somme de trois pyramides de même hauteur que le tronc: la première ayant pour base la base inférieure du tronc; la deuxième, la base supérieure, et la troisième, une base égale à la racine carrée du produit obtenu en multipliant les deux bases du tronc. (Cette racine carrée est appelée moyenne proportionnelle entre les 2 bases). Donc pour trouver le volume d'un tronc de pyramide, il faut multiplier le  $1/3$  de la hauteur par la somme des 2 bases et de la racine carrée de leur produit.

133. Quelle est la surface totale et quelle est le volume d'une pyramide quadrangulaire tronquée ayant pour côtés des bases 6 pouces et 4 pouces et pour hauteur 9 pouces?

*Solution*.—Trouvons l'apothème d'abord: l'apothème est égal à l'hypothénuse d'un triangle ayant pour hauteur la hauteur du tronc de pyramide, et pour base la moitié de la différence entre les deux bases.

Hauteur du tronc  $9; \frac{1}{2}$  de la différence entre les 2 bases  $= (6-4) \div 2 = 1$ .  
 $9^2 + 1^2 = 82 =$  carré de l'hypothénuse  $=$  carré de l'apothème. La racine carrée  
 de 82  $= 9.055$ , l'apothème du tronc de pyramide.

Périmètre de la grande base  $= 4 \times 6 = 24$ ;

Périmètre de la petite base  $= 4 \times 4 = 16$ ;

$[(20 + 10) \times 6] \div 2 = 90$  pouces carrés, la surface latérale.

$6^2 + 4^2 = 52$  surface des deux bases.

$181.1 + 52 = 233.1$  pouces carrés; surface totale.

Le volume  $= [(36 + 16 + \text{la racine carrée de } 576, \text{ ou } 24) \times 9] \div 3 =$   
 $(76 \times 9) \div 3 = 288$ , pouces cubes.

154. Quelle est la surface totale d'une pyramide pentagonale tronquée ayant  
 pour côtés des bases 4 pouces et 2 pouces et pour apothème 6 pouces?

$4 \times 5 = 20$ , périmètre de la base inférieure;

$2 \times 5 = 10$ , périmètre de la base supérieure;

$[(20 + 10) \div 2] \times 6 = 90$  pouces carrés, la surface latérale.

$4^2 \times 1.720477 = 27.527632$ , surface de la grande base;

$2^2 \times 1.720477 = 6.881908$ , surface de la petite base;

$90 + 27.527632 + 6.881908 = 124.4 +$  pouces carrés; surface totale.

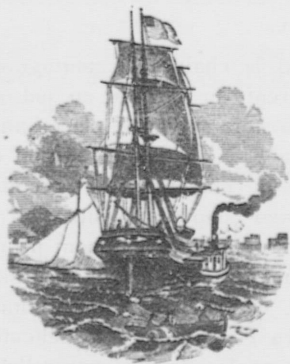
## LESSON IN ENGLISH

### DICTION

#### A YOUNG HERO

Five boys, belonging to a seaside village in the North of Scotland, went out in a boat together. One of them, called Sinclair, was a capital swimmer, but not one of the rest knew how to swim a stroke. After catching a good many fish, they were thinking of rowing home, when suddenly one of them hooked a large cod. The others ran to the side to see it, and the sudden shifting of the weight capsized the boat. «Hold on to the boat, for your lives!» shouted Sinclair. The four boys managed to get hold of it, and hung on.

Then Sinclair took one of them, and swam ashore with him safely; came back and took the next, and the next, till there was only one boy left on the boat. By this time it had drifted some distance out to sea; Sinclair's clothes were heavy with water, and dragging about his body; and he was dreadfully tired. Nevertheless, as soon as he had safely landed the third boy, he plunged in again and sawm out to the boat. He reached it with some difficulty; took the boy under his left arm, and struck out with his right. Before he had gone far, however, his strength utterly gave way, and he and the other boy sank together.



## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le journal d'une institutrice—*Suite*

*Avril.*

(*Pour l'Enseignement Primaire*)

J'ai fait comme je l'avais pensé bien ; je suis allée trouver les « Religieuses » et les ai fortement engagées à se rendre aux vœux de la municipalité, sans égard à ma situation. Mais elles s'y refusent, objectant qu'elles ne peuvent ni ne veulent rien entreprendre à mon détriment ; que j'ai besoin de mon état pour vivre ; qu'il ne faut pas que les communautés nuisent aux institutrices laïques. Ceci est loin des intentions qu'on leur prête, et je suis fière de leur rendre justice. En définitive, elles accepteront, l'obligation s'impose ; il est juste que les familles moins aisées, qui ne peuvent mettre leurs enfants au pensionnat, profitent comme les autres, de l'avantage d'un couvent dans leur paroisse. Il faut se rendre à l'évidence. Dans une localité que je connais, on s'étonne, assez souvent du savoir faire de presque toutes les mères, à quelque classe de la société qu'elles appartiennent. Elles ont un cachet de respect d'elles-mêmes, de distinction, qui ne se trouve pas partout. C'est qu'il y a ici, dit un jour, un notable, depuis plus de 25 ans, un pensionnat pour les familles plus aisées, et un externat pour les autres. L'éducation et l'instruction religieuse se donnent aux deux catégories. Voilà ce qui vous explique la remarque que vous faites en notre faveur. . . . Tout bien pesé, je m'efface de bon cœur. Je défricherai de mon mieux la petite part de terrain que le bon Dieu me donne à cultiver.

A. M. D. G.

### Les Laurentides

Ce très joli mot désignant la chaîne de montagnes qui traverse la province de Québec, au nord du Saint-Laurent, du nord-est au sud-ouest, a été créé par l'historien Garneau, si nous en croyons la note suivante, placée au bas de la page 85 du volume Ier de *l'Histoire du Canada* de F.-X. Garneau, édition de 1852 :

« Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de *Laurentides*, qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au Saint-Laurent. Un nom propre est nécessaire afin d'éviter les périphrases toujours si fatigantes et souvent insuffisantes pour indiquer une localité, un fleuve, une montagne, etc. Quant à l'euphonie, nous espérons que le nom que nous avons choisi satisfera l'oreille la plus délicate, et formera une rime assez riche pour le poète qui célébrera les beautés naturelles de notre patrie. »

## Anglicismes

### ANGLICISMES

### ÉQUIVALENTS FRANÇAIS

Donner du <i>trouble</i> à quelqu'un .....	Causer des <i>désagréments</i> , de la <i>fatigue</i> , des <i>démarches</i> à quelqu'un.
Prendre le <i>trouble</i> de .....	Se donner la <i>peine</i> de...
Avoir du <i>trouble</i> à faire une chose .....	Avoir du <i>mal</i> , de la <i>difficulté</i> à la faire.
C'est trop de <i>trouble</i> .....	C'est prendre trop de <i>peine</i> , ce n'est pas la <i>peine</i> , cela n'en vaut pas la <i>peine</i> .
Il a bien du <i>trouble</i> avec cette affaire-là..	Il a beaucoup d' <i>ennuis</i> , il rencontre beaucoup de <i>difficultés</i> , d' <i>obstacles</i> ; il a beaucoup de <i>mal</i> .
Ses enfants lui donnent bien du <i>trouble</i> ..	Lui causent beaucoup de <i>désagréments</i> , de <i>soucis</i> , d' <i>ennuis</i> , d' <i>embarras</i> .
Je vous <i>troublersai</i> pour le pain.....	Voulez-vous bien me passer le pain? Je vous prie de me passer le pain; veuillez-me passer le pain; puis-je vous prier de me passer le pain?

*Trouble*, en français, signifie: 1° Confusion, désordre; 2° Brouillerie, mésintelligence; 3° (au plur.) Soulèvements populaires; 4° Agitation de l'âme, de l'esprit; etc. En d'autres termes, *trouble* s'entend 1° de l'état où la limpidité est altérée; 2° de l'état où la lucidité est altérée; 3° de l'état où la tranquillité est altérée.

De même, *troubler* se dit, en français, pour 1° priver de limpidité; 2° de lucidité; 3° de tranquillité.

Par analogie, on dit *troubler* pour déranger, interrompre d'une manière inopportune; la dernière phrase que nous avons traduite serait donc française, si on lui donnait cette forme: « Permettez que je vous *trouble* pour vous demander du pain »; mais elle ne serait pas des plus élégantes.

« Point de plaisir sans *trouble* », veut dire: Point de plaisir sans une certaine agitation de l'âme, point de joie sans mélange. Entre ce sens et celui que nous donnons au mot *trouble*, il y a une nuance.

« Les *troubles* de 1837. » Cette expression est française.

Le *trouble* n'est pas le *chagrin*; mais le *chagrin* peut porter le *trouble* dans l'âme.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

### Au Conseil de l'Instruction publique

M. C. Delâge, député du comté de Québec à la Législature, a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, à la place de M. A. Pelletier, décédé.

C'est une excellente nomination.

### Au poste de Premier Ministre

L'honorable M. L. Gouin, membre du Conseil de l'Instruction publique, a succédé à l'honorable S. N. Parent, au poste de premier ministre de notre province.

*L'Enseignement Primaire* offre ses félicitations à M. Gouin, qui s'est toujours montré un ami dévoué de son œuvre.

## Lettres d'une ancienne institutrice à son élève qui a perdu sa mère

Ecrites pour «L'Enseignement Primaire»

Janvier.

Ma chère enfant,

Les jours que vous redoutiez de voir venir se sont écoulés tout comme les autres, me dites-vous, et vous m'appelez « Prophétesse » parce que je les avais vus à l'avance tels qu'ils ont été.... Ah! pauvre enfant, détrompez-vous! Un peu d'expérience donnée par l'âge; le livre du cœur humain que nous avons lu et relu dans toutes ses pages sont plus même qu'il n'en faut pour juger de l'inconstance de nos dispositions. Je ne voudrais pas vous faire injure, ma bonne Marguerite, j'en suis loin. Certes, vos regrets sont sincères et je sais qu'ils seront au fond de votre âme, toute votre vie. Mais, le bon Dieu permet qu'un certain voile s'interpose presque toujours entre le passé et le présent. Les impressions pâlisent, comme les couleurs d'un tableau, après un certain laps de temps. Et ceci est inhérent à la pauvre nature humaine si faible, si peu consistante. Y-a-t-il là de quoi déplorer? Pas du tout. A part le péché qui est en nous, le reste est, ou voulu par Dieu, ou la conséquence de notre défection originelle; et, en ce dernier cas, nous pouvons encore mériter, en courbant nos fronts dans la poussière d'où nous avons été tirés.

Mais, revenons sur nos pas. Vous avez eu des relations, amenées par les rapports de Monsieur votre père avec certaines familles.... Vous me demandez, là-dessus, mon opinion? Le cas est assez épineux. Il y en a de plus experts que moi en la matière. Mais, tout de même, si vous voulez répondre à mes questions, je me ferai bien un plaisir de vous faire connaître ma pensée. D'abord, ce jeune homme, qui semble rechercher votre intimité, a-t-il les qualités qui, en ménage, feront votre bonheur et le sien tout à la fois? Pas si vite, me dites-vous: il ne s'agit pas encore de cela!!!! Oui, oui, je vais vite. Le cas est de la plus grande urgence... S'il est pieux, réservé, sobre, d'un bon caractère, vous pouvez avancer un peu, en attendant que la prudence de votre excellent père s'enquiert du reste; car, rien n'est à mépriser quand il s'agit d'une chose aussi importante. Si ce jeune homme n'a pas l'intention d'aller aussi loin, alors, tenez-vous également sur la réserve; et obligez votre gouvernante à vous tenir compagnie assidûment, en sa présence.

Vous me comprenez, ma fille. Si vous avez pour votre ancienne maîtresse une affection réelle, c'est le temps de le lui prouver, en suivant ses conseils avec toute l'exactitude possible. J'y compte, et, à ce prix, je me souscris de nouveau,

Votre très dévouée.

### Réponse à une institutrice

On peut se procurer le joli volume: *Choses d'Autrefois*, en s'adressant chez P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique, Québec; le volume *Les Mauvaises herbes dans la Province de Québec* est envoyé gratuitement aux institutrices qui en font la demande au Ministère de l'Agriculture, à Québec.

### A L'OFFICIEL

— Par arrêté ministériel en date du 7 mars dernier, il a été résolu d'ériger les rangs 1, 2, 3, 4 et 5 du canton de Addington, comté d'Ottawa, en municipalité scolaire, sous le nom de « Addington. » Ces rangs ne font partie d'aucune autre municipalité scolaire.

— Par arrêté ministériel en date du 2 mars dernier, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de « Saint Germain de Grantham, » comté de Drummond, pour les annexer à la municipalité scolaire de « Saint Eugène de Grantham, » dans le même comté, les lots portant les Nos qui suivent, savoir: les lots depuis et y compris le lot No 1311 jusqu'à et y compris le lot No 1337; depuis et y compris le lot No 1377 jusqu'à et y compris le lot No 1400, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham.

Cette résolution ne deviendra en vigueur que le 1er juillet prochain 1905.

### Le drapeau national

La librairie P. Garneau, 6, rue de la Fabrique, Québec, vend de magnifiques drapeaux de Carillon, armoriés du Sacré-Cœur, au prix suivants:

- 4½ par 5½ pouces: 15 cts la douzaine, 3 cts l'unité.
- 6 par 9 pouces: 35 cts la douzaine, 5 cts l'unité.
- 8¾ par 12 pouces: 60 cts la douzaine, 8 cts l'unité.
- 13 par 19 pouces: \$1.25 la douzaine, 15 cts l'unité.
- 16 par 26 pouces: \$1.80 la douzaine, 20 cts l'unité.
- 23 par 35 pouces: \$3.00 la douzaine, 35 cts l'unité.

### Remis

Vu l'abondance des documents importants publiés dans la présente livraison, nous remettons la *Revue mensuelle* et la *Chronique scolaire* au mois prochain.

### Après diner

#### *Orgueil maternel*

Deux dames se rencontrent chez le marchand:

- Quel âge a votre bébé?
- Huit mois.
- Et il a déjà de petits cheveux?
- Il a même des petits poux, madame.

#### LEÇON DE CHOSES AU MUSÉE

Petit Pierre à son père:

- Pourquoi que l'éléphant il a un nez si grand que ça, dis?
- Parce qu'étant petit, il fourrait toujours ses pattes dedans, monsieur.

### Références utiles

Etablissement de relieur.—*L'Enseignement Primaire* recommande à ses lecteurs l'excellent établissement de reliure de M. L. G. Chabot, 34, Côte de la Montagne, Québec. Relieur et règleur avantageusement connu, M. Chabot est en mesure d'offrir des conditions spéciales aux membres du clergé (pour les bibliothèques paroissiales), reliure des livres, revues, registres, etc.

MAISON FONDÉE EN 1865

### LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222 226, r.ue Desfossés.  
**QUEBEC**

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES  
**AUX MEILLEURS PRIX !!**

LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES, GLOBES TERRESTRES.

Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, Larive et Fleury, Larousse, Robert, C.S.V  
 Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la malle.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.

**The Standard of the World**

**AMEUBLEMENT  
 SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School  
 Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**